



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Université Amar Thelidji- Laghouat

FACULTE ou INSTITUT : FACULTE DE TECHNOLOGIE

DEPARTEMENT : GENIE CIVIL

MEMOIRE DE MASTER

Présenté par :

Said Ahmed

DOMAINE : SCIENCES ET TECHNIQUES

FILIERE : GENIE CIVIL

OPTION : SCIENCES ET TECHNIQUES TOPOGRAPHIQUES

Thème

UTILISATION DU SIG POUR LES TRAITEMENTS PREPARATOIRES D'ETABLISSEMENT DU CADASTRE EN MILIEU URBAIN

Jury de soutenance :

Nom et Prénom	Grade	qualité
Ben Chehida Abdelkader	Maitre Assistant B	Président
Kadri Chadli	Maitre Assistant A	Examineur
Nafti Redouane	Maitre Assistant A	Promoteur

Promotion : Septembre - 2016

Dédicaces

Je dédie ce travail à La mémoire de mon père, Ma mère à qui je souhaite la santé et le bonheur et a mon fils Mohammed Nesredine et ma sœur Nakhla et mon frère Issam

Pour toute ma famille et tous les amis et à tous ceux qui ont participé de près ou de loin dans la réalisation de ce travail, et tous ceux qui veillent à la sécurité de mon pays

A toute ma promotion MASTER de l'année 2015/2016 de l'université de Laghouat

Remerciement

Au terme de la réalisation de ce travail, il m'est très agréable de remercier tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin dans sa réalisation. Je citerai particulièrement:

Monsieur **Nafti Redouane maitre Assistant A** à l'université de Laghouat qui m'a fait l'honneur de rapporter ce travail

Mes plus vifs remerciements s'adressent aussi à tout le cadre et administratif de l'université de Amar Thelidji -Laghouat son oublier le département de Génie civil et la direction du cadastre de la wilaya de Djelfa

L'honneur de présider le jury de ce travail.

Messieurs **Benchehida Abdelkader et kadri Chadli** et me font l'honneur de participer à ce jury

Mes remerciements les plus sincères vont également à ma mère et mon fils Mohamed Nesredine et Enfin, je tiens à remercier tous les amis qui m'ont aidé et encouragé pour réaliser ce travail sans oublier Rabie Saddine Chargé de poste ArcGis et Benmlouka Abdelmoumen chargé de la cellule de vérification (Cadastre Djelfa) et Aribi Mohamed chef de bureaux du cadastre générale

Et Monsieur Zarouk Omar chef service à l'hôpital de Djelfa

Merci à tous.

Résumé

L'ordonnance n°75-74 du 12 novembre 1975, a prescrit l'établissement du Cadastre Général et l'institution du livre foncier

Les conditions d'application de ce texte législatif ont été fixées par le décret n°76-62 du 25 mars 1976 en ce qui concerne les dispositions relatives à l'établissement du cadastre général, et par le décret n°76-63 du 25 mars 1976, en ce qui concerne les dispositions relatives à l'institution du livre foncier.

En raison de la grande importance des travaux préparatoires du cadastres en zones urbaines et dans le cadre de l'exploitation de la technologie moderne nous devons œuvrer a utiliser d'une manière rationnelle toutes informations foncières et graphiques disponibles au niveau des différentes structures a fin des les intégrer dans le système d'information géographique.

Notre travail est basé sur la restitution photogrammétrique qui a été vérifiée par l'Agence Nationale du Cadastre, et sur les données (graphiques et littérales) recueillies auprès des différents organismes pour les intégrer dans le système d'information géographique (SIG).

Le logiciel qui a été utilisé dans ce travail est ArcGIS.

Se travail réalisé a cet effet explique avec détails cette exploitation de système d'information géographique a l'aide d'un logiciel ArcGIS (version 9.3).

الملخص

عملية مسح الأراضي تسير على ضوء نصوص مضبوطة

حيث سن الأمر رقم 74-75 المؤرخ في 12 نوفمبر 1975، إعداد مسح الأراضي العام و تأسيس السجل العقاري.

و حددت شروط تطبيق هذا النص التشريعي بالمرسوم رقم 62-76 المؤرخ في 25 مارس 1976 فيما يخص الأحكام المتعلقة بإعداد مسح الأراضي العام، و بالمرسوم رقم 63-76 المؤرخ في 25 مارس 1976، فيما يخص الأحكام المتعلقة بتأسيس السجل العقاري.

ونظرا للأهمية الكبيرة للأعمال التحضيرية لمسح الأراضي في المناطق الحضرية وفي سياق استخدام التكنولوجيا الحديثة يجب أن نعمل على إستغلال بطريقة عقلانية جميع المعلومات العقارية و البيانية المتوفرة في مختلف الهياكل وفي النهاية دمجها في نظام المعلومات الجغرافية.

ويستند عملنا هذا على الاسترجاع الفوتوغراممترية الذي تما التحقق منه من قبل الوكالة الوطنية للمسح الأراضي ، ويستند أيضا على البيانات (الرسومية وخرافية) التي تم جمعها من هيئات مختلفة لدمجها في نظام المعلومات الجغرافية (SIG).

البرنامج الذي تم استخدامه في هذا العمل هو ArcGIS

إن هذا العمل المنجز يشرح تفاصيل إستغلال نظام المعلومات الجغرافية مع الإستعانة ببرنامج ArcGIS (الإصدار 9.3).

Sommaire

Dédicace.....	I
Remerciement	II
Résumé	III
Table des matières.....	IV
Liste des figures.....	IX
Liste des tableaux.....	X
Liste des Organigrammes	X
Liste des abréviations.....	XI
Introduction	XIV

Chapitre I : présentation générale du cadastre

I.1 Introduction Général.....	1
I.2 présentation du cadastre.....	2
I.2.1 Définition	2
I.2.1.2 But du cadastre	2
I.2.1.3 Documents graphiques.....	3
I.2.1.4 Documents littéraires.....	3
I.2.1.5 Le registre des états de section.....	3
I.2.1.6 Les avantages d'un cadastre.....	4
I.2.1.7 Les différentes missions du cadastre	5
I.3 Définitions des notions de base du cadastre.....	6
I.3.1 L'îlot de propriété.....	6
I.3.2 La parcelle cadastrale.....	6
I.3.3 La section	6

I.3.4	Enquête.....	6
I.3.5	Les fiches d'enquête à établir pour chaque ilot.....	6
I.3.6	Délimitation cadastrale.....	6
I.3.6.1	Les immeubles à délimiter en zone urbaine	6
I.3.7	Procédure de délimitation	
I.3.8	L'échelle.....	7
I.4	Travaux préparatoires.....	7
I.4.1	Définition de la restitution	8
I.4.2	Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (p.d.a.u.).....	8
I.4.3	Sectionnement.....	8
I.4.3.1	Gabarit de sectionne.....	9
I.4.3.2	Formule de gabarit.....	9
I.4.4	Sénatus consulte.....	9
I.4.5	Procédure d'établissement du cadastre général.....	10
I.5	- Sources de l'information	11
I.5.1	Système d'archivage au niveau des différentes structures.....	11
I.5.1.1	Au niveau des conservations foncières.....	11
I.5.1.2	Au niveau des directions des domaines.....	11
I.5.1.3	Au niveau des communes.....	11
I.5.1.4	Autres organismes.....	11
I.6	La conservation cadastrale.....	11
I.6.1	Les documents cadastraux	11
I.6.1.1	Exploitation des documents cadastraux.....	12
I.6.1.2	Natures délivrance des extraits de documents cadastraux.....	12
I.7	Conclusion.....	13

Chapitre II : Procédure technique

II.1	Introduction.....	14
-------------	--------------------------	-----------

II.2.1	la restitution	14
II.2.2	premier contact avec la conservation foncière.....	15
II.3	Travaux de bureau.....	15
II.3.1	Confection d'un plan à grande échelle de l'agglomération programmée.....	15
II.3.1.1	Découpage en périmètres.....	16
II.3.1.2	Définition	16
II.3.1.3	Méthode de découpage	16
II.3.1.4	Numérotation des sections.....	17
II.3.1.5	Classement des sections en fonction du degré de difficultés.....	17
II.3.1.6	Délimitation provisoire des périmètres au bureau	17
II.4	Constat sur terrain.....	19
II.4.	les résultats obtenus après le constat sur terrain	19
II.4.2	Exploitation de l'information foncière existante.....	21
II.4.2.1	Au niveau de la conservation foncière.....	21
II.4.2.2	l'agent du cadastre contact le service de la conservation foncière	21
II.4.3	Démarche à suivre en fonction de la nature de chaque périmètre	21
II.4.3.1	Renseigner les fiches cadastrales correspondantes.....	21
II.4.3.2	Cas des immeubles domaniaux affectes	21
II.4.3.3	Cas des différents domaines publics.....	22
II.5	Les Résultats obtenus d'après Le 2 ^{eme} contact avec la conservation foncière.....	22
II.6	SIG.....	24
II.6.1	Définition de SIG.....	24
II.6.2	Les composants d'un SIG.....	24
II.6.2.1	Matériel.....	24
II.6.2.2	Logiciels.....	25
II.6.2.3	Données.....	25
II.6.2.4	Utilisateurs.....	25

II.6.2.5 Méthodes.....	25
II.7 Comment fonctionne un SIG.....	25
II.7.1 Références géographiques.....	26
II.7.2 Modèles de données vecteurs et raster.....	26
II.7.2.1 Le modèle vecteur.....	26
II.7.2.2 Le modèle raster.....	26
II.8 Les principales fonctions	
II.8.1 Saisie.....	27
II.8.2 Manipulations.....	27
II.8.3 Gestion.....	27
II.8.4 Interrogation et analyses.....	28
II.8.5 Analyse spatiale.....	29
II.8.6 Visualisation.....	29
II.9 Conclusion.....	31

Chapitre III : Application

Introduction.....	32
III.2 Présentation de la zone d'étude.....	33
III.2.1 Situation de la zone d'étude	33
III.2 Logiciel utilisé ARC GIS (version 9.3).....	34
III.2 .1 Les composantes de l'environnement ArcGis.....	35
III.3 Application.....	37
III.3.1 Restitution superposé sur le PDAU par ArcGIS.....	37
III.3.2 Restitution superposé sur image Google.....	38
III.3.3 Restitution superposé sur la Sénatus consulte.....	39
III.3.4 Restitution superposé sur la Sénatus	40
III.3.5 Tableau d'assemblage de la commune de Dar Echioukh.....	41
III.3.5.1 Sectionnement.....	42
III.3.5.2 Section d'application	42

III.4 Les étapes à suivre pour délimiter et saisir les données collectées par la conservation dans ArcGIS.....	44
Etape n°01 Ouvrir / ArcCatalog.....	44
Etape n°03.....	46
Etape n°03 opération d'ouvrir une session de mise à jour.....	47
Etape n°04	47
Etape n°05 Utilisé Outil construction.....	48
Etape n°06.....	49
Etape n°07 _Opération d'ouvrir et remplir le tableau (tableau attributs).....	51
Etape n°09 Opération d'enregistrer les mises à jours.....	54
Etape n°10_Recherche coordonnées d'un ilot.....	55
Table des coordonnées.....	55
III.5 CONCLUSTION GENERALE.....	56

Liste des Figures

Figure I.1 Matrice cadastrale

Figure I.2 Etat de section

Figure I.3 T4-T5-T8-T9

Figure II.1 Plan de l'agglomération programmée commune D'Echioukh

Figure II.2 Délimitation provisoire des périmètres de commune Dar Echioukh

Figure II.3 Section pilot

Figure II.4 Plan de lotissement

Figure III.2 Restitution superposé sur le PDAU par Arcgis

Figure III.3 Restitution superposé sur image Google

Figure III.4 Légende du Sénatus Consulte (Archive du cadastre Wilaya de DJELFA)

Figure III.4 Restitution superposé sur la Sénatus consulte

Figure III.5 Sectionnement de Dar Echioukh

Figure III.6 section pilot N° 59

Figure III.7 lotissement 90 lots Commune de Dar chioukh

Figure III.7 suite de lotissement 90 lots Commune de Dar chioukh

Liste des Tableaux

Tableau des échelles

Tableau d'assemblage de la commune de Dar chioukh Sectionnement

Liste des Organigrammes

Organigramme I.1 Les différentes missions du cadastre

Organigramme I.2 Travaux préparatoires du cadastre urbain

Organigramme I.3 Exploitation des documents cadastraux

Organigramme I.4 Procédure d'établissement du cadastre général

Organigramme II.1 Circuit de la restitution

Organigramme II.5 Travaux préparatoires

Liste des acronymes

ANC	Agence national du cadastre.
ARC GIS	ArcGIS est un système d'information géographique
GPS	Global position system.
INC	Institut national de cartographie et de télédétection.
PDAU	Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme
SIG	<u>Système d'information géographique.</u>
TP	Travaux préparatoires.
UTM	Universel transverse Mercator.
WGS84	World Geodetic System 1984.
ZU	Zone urbaine.

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Les délais fixés pour réaliser le programme opérationnel du cadastre générale a travers tous pays, a poussé la direction nationale du cadastre a tracer une stratégie pour respecter les délais de réalisation, a cet effet beaucoup d'ateliers ont été mis en place, entre autre des cellules de contrôle des avancements des travaux cadastraux . Les responsables du cadastre ont impliquer les différentes structures afin de faciliter les taches cadastrales.

La direction générale du cadastre à adopté pour le développement du cadastre en œuvrant pour une nouvelle démarche essentiellement basée sur la restitution photogrammétrique ainsi que les archives des conservations, domaines, communes et autres organismes.

Le principe de ce travail qui a été réalisé en trois chapitres nous, a conduit à une démarche pour exploiter toutes les informations foncières et plans disponibles auprès des différentes structures pour les intégrer dans le SIG (système d'information Géographique)

Il existe aujourd'hui quelques grands éditeurs de logiciels SIG comme le leader ESRI avec sa gamme ArcGIS, cette dernière utilisée et conçue pour ce travail

ArcGIS est un système complet qui permet de collecter, organiser, gérer, analyser, communiquer et diffuser des informations géographiques. En tant que principale plateforme de développement et d'utilisation des systèmes d'informations géographiques (SIG) au monde, ArcGIS est utilisé par des personnes du monde entier pour mettre les connaissances géographiques au service du gouvernement, des entreprises, de la science, de l'éducation et des médias. ArcGIS permet la publication des informations géographiques afin qu'elles puissent être accessibles et utilisables par quiconque.

Le SIG est un système d'information conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques

Le SIG s'impose comme un outil puissant de gestion, de visualisation et de communication des informations sur notre monde, l'influence du SIG devient ainsi de plus importante.

La direction nationale du cadastre à fixé comme objectif l'utilisation rationnelle du système d'information géographique pour toutes ses opérations cadastrales.

Chapitre 1

Présentation Générale du Cadastre

I.1 Introduction

L'ordonnance n°75-74 du 12 novembre 1975, a prescrit l'établissement du cadastre général et l'institution du livre foncier (1)

Dans ce chapitre est consacrée à la présentation générale du cadastre en zone urbaine à travers la description de sa procédure d'établissement, les sources de données utilisées et les documents fournis

I.2 Présentation du cadastre

I.2.1 Définition du cadastre

Ensemble des documents établis à la suite de relevés topographiques et d'opérations administratives, et destinés à permettre la détermination des propriétés foncières d'un territoire

Les activités du cadastre ont pour but essentiel de dresser et de tenir un inventaire de tous les biens immobiliers situés en Algérie

I.2.1.2 But du cadastre

C'est la constitution d'une documentation cadastral par commune cette documentation comprend

- Le plan cadastral
- La matrice cadastrale
- Les états de section

Le cadastre est responsable des données fournit (configuration, superficie, nature, plans cadastraux, ...)

I.2.1.3 Documents graphiques (Le plan cadastral)

Définition : Le plan cadastral est le document fondamental du cadastre. C'est un plan général au sens qu'il couvre la totalité du territoire de la commune, dont il est l'unique représentation parcellaire à grande échelle.

Le format de plan cadastral :

Le format utile: (76 x 51,4) cm, Le format extérieur : (84 x 59,4) cm.

I.2.1.4 Documents littéraires

- **La matrice cadastrale** : elle regroupe pour chaque propriétaire, les biens qu'il possède dans la commune avec leurs consistances et leurs caractéristiques. Ces biens sont classés en :
 - ✓ propriétés bâties, comprenant la désignation (identification et adresse), la nature de chaque bâtiment ainsi que ses caractéristiques.
- propriétés non bâties comportant la désignation, la contenance et les caractéristiques (nature du sol, occupation du sol, objets supportés...).

MATRICE CADASTRALE												21/02/2007					
31	Wilaya :	ORAN	Nom :	EAC N07 DAS BENDAHO AEK	Numéro national :	003121011000012											
			Prénom :		Nature ou Profession :												
21	Commune :	hassi mefsoukh	Né ou constitué le :		Prénom père :												
			Nationalité :		Prénom gd-père :												
			Adresse :	hassi mefsoukh ORAN								Page: 1					
Se	lot	Pa	Lot	Bat	Esc	Niv	Surf	Tant.	Quote	Adresse		N Jur	Appr	Dr.C	Obj.		
										Ha	A	Ca					
001	0012							000	0	0067	53	75	. Lieu-dit Hassi Mefsoukh Nord		DPRE	ATTR	AUTR
001	0012	a						000	0	0058	89	49			ALLU		
001	0012	b						000	0	0008	58	29			ALLU		OLIV
001	0012	c						000	0	0000	25	97			ALLU		
001	0017							000	0	0012	31	25	. Lieu-dit Hassi Mefsoukh Nord		DPRE	ATTR	AUTR
001	0017	a						000	0	0012	31	25			ALLU		
002	0002							000	0	0021	22	50	. Rue Ahmed Benaouda		DPRE	ATTR	AUTR
002	0002	a						000	0	0000	76	13			ALLU		SOBA
002	0002	b						000	0	0020	46	37			ALLU		
Total surface ilots: 0010107150																	

Figure I.1 matrice cadastrale

I.2.1.5 Le registre des états de section:

il représente pour chaque section, la légende du plan. Il comprend des informations permettant d'identifier le propriétaire et son numéro communal. Ce document constitue la passerelle entre le plan et la matrice cadastrale. Pour répondre à ses missions, la documentation cadastrale doit avoir un caractère d'actualité. Elle doit être rapidement disponible et pouvoir s'adapter aux besoins. Maintenir à la documentation cadastrale son caractère d'actualité est l'objet de la Conservation Cadastre. Elle se charge de la collecte des renseignements cadastraux ou modifications de nature juridique ou topographique et leur incorporation dans la documentation.

ETAT DE SECTION				21/02/2007
WILAYA : ORAN				
COMMUNE : hassi mefsoukh				
SECTION : 001			PAGE N° 1	
lot	Lot	N° Compte	Tire de	
0001		000312101100001		
0002		000312101100002		
0003		000312101100003		
0004		000312101100004		
0005		000312501100005		
0006		000312101100006		
0007		000312101100007		
0008		000312101100008		
0009		000312101100009		
0010		000312101100078		
0011		003121011000011		
0012		003121011000012		
0013		000312101300013		
0014		003121011000014		
0015		000312101100015		
0016		003121011000016		
0017		003121011000012		

Figure I.2 Etat de section

I.2.1.6 Les avantages d'un cadastre

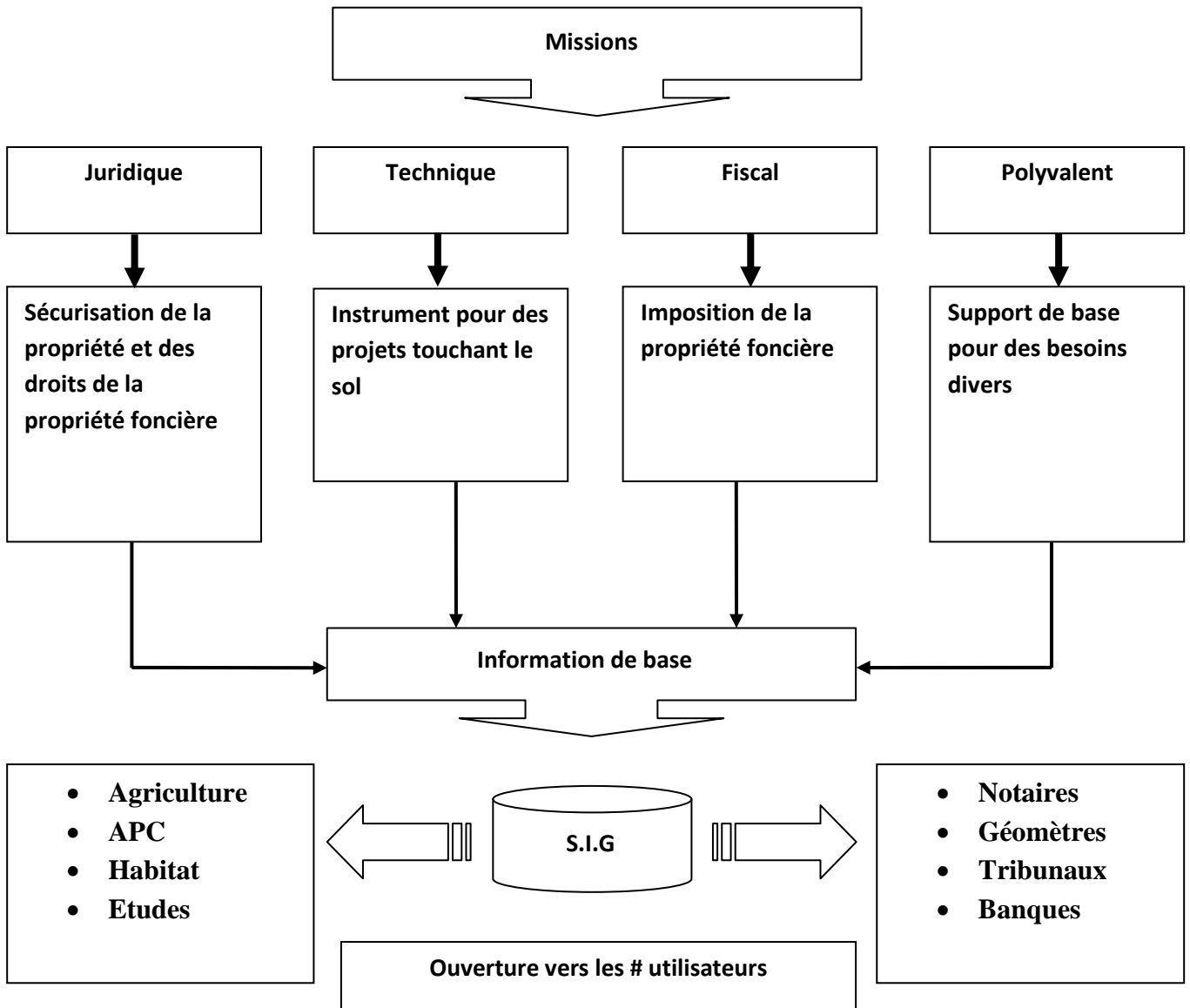
Le cadastre, par son organisation très fluide, permet :

- L'établissement d'un système d'enregistrement, bien conduit, entraînant la sécurité et la clarté du statut légal de la terre, des personnes concernées et des tiers. Il garantit plus de sécurité à l'investisseur ou au propriétaire.
- Il encourage les institutions financières à accorder des prêts. La sécurité légale contribue à la réduction des conflits en spécifiant les limites de chaque propriété pour l'instauration de relations de bon voisinage.
- L'imposition est rendue plus facile, la terre étant considérée comme une source de revenu, et pour en collecter légalement, le cadastre est indispensable.

Le cadastre fournit des informations très intéressantes, facilitant l'exécution de travaux d'importance nationale, tels, planification, statistiques, urbanisme

I.2.1.7 Les différentes missions du cadastre

Les missions du Cadastre sont au nombre de quatre :



Organigramme I.1. Les différentes missions du cadastre (2)

I.3 Définitions des notions de base du cadastre**I.3.1 L'îlot de propriété**

Est constitué par l'ensemble des parcelles contiguës frappées des mêmes droits et des mêmes charges, appartenant à un même propriétaire ou à une même indivision, dans un même lieu-dit et formant une unité foncière indépendante, selon l'agencement donné à la propriété.

I.3.2 La parcelle cadastrale

Est une portion d'îlot de propriété d'un seul tenant représentant une même nature d'occupation ou d'affectation du sol.

I.3.3 La section

La section est l'unité de découpage cadastral, c'est une partie du territoire communal déterminée dans le but de faciliter l'établissement, la consultation et la tenue des documents cadastraux, son périmètre est constitué dans la mesure du possible par des limites présentant un caractère suffisant de fixité. Le format utile est (76cm x 51,4cm) et le format extérieur est (84cm x 59,4cm).

I.3.4 Enquête

L'enquête a pour objet de recueillir: - tous les éléments nécessaires à la constatation du droit de propriété et des autres droits réels ou charges pesant sur l'immeuble,

- les renseignements relatifs à l'identification des ayants – droit.
- les informations de caractère juridique attachées à l'îlot de propriété.

Elle s'applique indistinctement à tous les immeubles délimités au titre de l'établissement du cadastre quelle que soit leur nature juridique et le statut particulier de leur propriétaire.

I.3.5 Les fiches d'enquête à établir pour chaque ilot

- Fiches de personnes physiques ou morales (modèle CNE1-2/T5), pour les propriétaires enquêtés,
- Fiches d'îlots de propriété (modèle CNE3/T4), pour les îlots délimités,
- Fiches descriptives d'immeubles bâtis (modèle CNE4/T8), pour les immeubles bâtis détenus en copropriété,
- Fiches de lots de copropriété (modèle CNE5/T9). Voir *annexe (toutes les fiches)*

I.3.6 Délimitation cadastrale

La délimitation d'un bien fonds à pour objet de déterminer sa consistance matérielle c.a.d identifier ses limites sur le terrain.

I.3.6.1 Les immeubles à délimiter en zone urbaine

- Du domaine public ou privé de l'état
- Du domaine public ou privé de la wilaya
- Du domaine public ou privé de la commune
- Des biens wakfs

- De la propriété melk ou privée
- Propriété privée (individuelle ; indivision ; copropriété ; association et secteur diplomatique)

I.3.7 Procédure de délimitation

- Convocation des personnes publiques et privées
- Vérification de l'identité des propriétaires ou de leurs mandataires
- Reconnaissance de chaque immeuble
- Délimitation des ilots et des parcelles

I.3.8 L'échelle

Le service du cadastre peut utiliser des échelles différentes pour dessiner les diverses sections d'une commune.

Le choix de l'échelle est dicté par le degré de morcellement du parcellaire et par la nature des zones à lever (urbaines ou rurales) Les principales échelles sont :

Zones	Echelles	Qualité de la zone
Zones urbaines	1/500	zones urbaines très denses
	1/1000	zone urbaines peu denses
Zones rurale	1/2000	zones rurales très morcelées
	1/2500	zones rurales peu morcelées

Tableau des échelles (3)

I.4 Travaux préparatoires

Une préparation minutieuse est de nature à permettre un bon déroulement des opérations cadastrales.

A cet effet, les travaux reconnus nécessaires concernent:

- la réunion des documents susceptibles d'être utilisés lors des opérations,
- la préparation du plan - croquis de délimitation et son annotation des limites relevées des documents réunis,
- la division de la commune en sections,
- l'identification des zones susceptibles de présenter des difficultés pour l'avancement des travaux,
- le classement des sections en fonction du degré de difficulté des travaux y afférents

I. 4.1 Définition de la restitution

C'est un document graphique et métrique qui présente l'aspect et la rigueur d'un plan topographique.

Il est issu de l'exploitation, point par point, des détails de couples de photographies aériennes, au niveau d'un stéréorestituteur qui permet de positionner les photos du couple telles qu'elles l'étaient au moment de la prise de vue (4)

La vérification des restitutions photogrammétriques ou des plans à grande échelle en général a pour but de s'assurer de son adéquation aux normes techniques en vigueur. Elle s'articulera sur les points suivants:

- La présentation
- Le contenu
- La précision

I. 4.2 Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (p.d.a.u.)

Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (P.D.A.U.) est un plan directeur au sens classique du terme. Il est, à la fois : un guide de gestion et de prévision, pour les décideurs locaux (commune), un programme d'équipements et d'infrastructures, pour la ville ou l'agglomération, et un zonage du territoire communal.

Le P.D.A.U. concerne l'échelle de la ville ou de l'agglomération, autrement dit l'échelle de la commune ou d'un groupement de communes ayant de fortes solidarités socio-économiques, morphologiques ou infrastructurelles, il est alors dit intercommunal.

Le P.D.A.U. est obligatoire pour toutes les communes désirant avoir une politique urbaine ambitieuse, car en

son absence, la marge de manoeuvre de la collectivité se réduit à la gestion de l'urbanisation sur la base de règles générales très sommaires.

Le P.D.A.U. est un instrument de planification à long terme, dans la mesure où il prévoit des urbanisations futures (15-20 ans).

I. 4.3 Sectionnement

C'est le Découpage du territoire communal en sections

Ce découpage est conduit en respectant les principes suivants:

- le périmètre des sections est constitué autant que possible par des limites présentant un caractère suffisant de fixité tel que routes, chemins, cours d'eau stables, fossés, murs, haies vives, rues, murs...

- il est recommandé d'éviter de couper un lieu-dit ou une portion du territoire constituant un ensemble (aérodrome, usine, blocs d'immeubles urbains...)

- Le nord sera rendu parallèle au petit côté de la feuille.

I. 4.3.1 Gabarit de sectionnement

L'agent chargé de travail utilisera un gabarit dessiné sur un papier calque qu'il appliquera sur le fond de plan retenu pour recevoir le découpage en section

I. 4.3.2 Formule de gabarit (5)

Longueur (ou largeur) du format utile de la feuille du plan cadastral* Echelle adoptée du plan cadastral

Echelle du fond de plan support du sectionnement

Soit : $Lg = lpc \times Epc / efp$ ou $lg = lpc \times (Epc / efp)$ avec

Lg = Longueur du gabarit

lg = largeur du gabarit

Lpc = Longueur du plan cadastral = 83cm

lpc = largeur du plan cadastral = 60cm

efp = échelle du fond de plan support du sectionnement

épc = échelle du plan cadastral

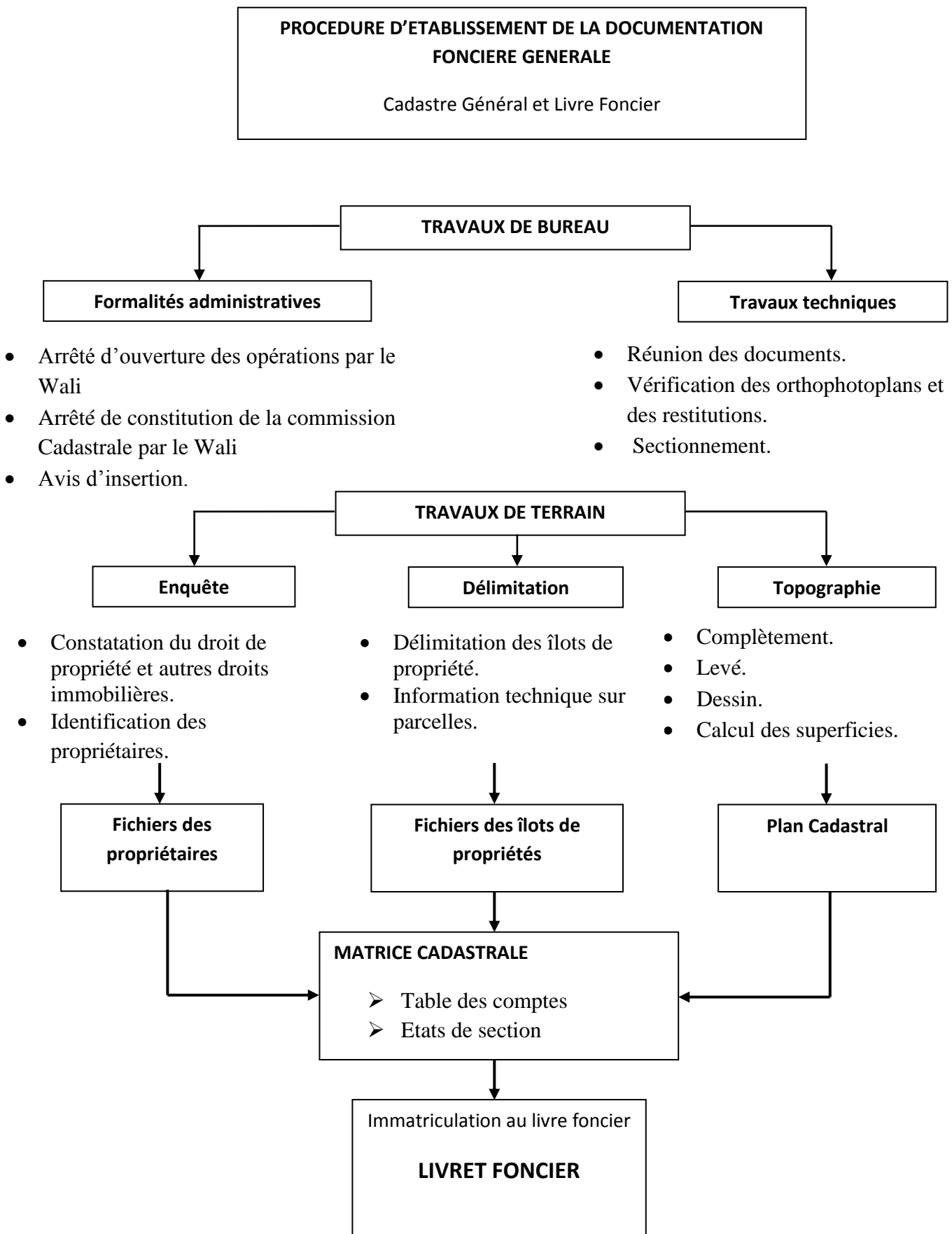
I. 4.4 Sénatus consulte

C'est un document graphique qui représente la nature juridique de chaque douar dans le territoire de la commune

Ce document va nous aider à organiser les travaux préparatoires et de faire un bon choix de sectionnement

I. 4.5 Procédure d'établissement du cadastre général

La procédure d'établissement du cadastre général en Algérie est basée sur les produits photogrammétriques, il s'agit des orthophotoplans pour le cas des zones rurales et les restitutions dans les zones urbaines ainsi que le levé terrestre généralement utilisé pour compléter ces restitutions, cela est traduit par la variété de la densité de l'information dans les deux zones. Le déroulement pratique des opérations cadastrales comprend des travaux de bureau et des travaux de terrain dans un but de réaliser la documentation cadastrale nécessaire à la délivrance du livret foncier (voir organigramme I.2).



Organigramme I.2.Procédure d'établissement du cadastre général (6)

I. 5 - Sources de l'information**I. 5.1 Système d'archivage au niveau des différentes structures****I. 5.1.1 Au niveau des conservations foncières**

Le Système réglementaire de l'archivage au niveau des conservations foncières mis en place suivant trois périodes : Avant 1961, entre le 1^{er} mars 1961 et le 25 mars 1976 et après le 25 mars 1976 .(7)

I. 5.1.2 Au niveau des directions des domaines

Les documents utiles que l'agent du cadastre peut consulter au niveau des Directions des Domaines :

- Le sommier de consistance des biens de l'Etat
- Les fiches d'évaluations concernant les immeubles individuels ou en copropriété des biens de l'Etat cédés dans le cadre de la loi(81/01,)
- Les fiches descriptives d'immeubles classées par adresse d'immeubles. Sur ces fiches sont indiqués les noms des propriétaires ou occupants par lot de copropriété. Ces fiches sont disponibles au niveau des inspections des domaines.

I. 5.13 Au niveau des communes**Documents disponibles**

- Plans de lotissements et permis de lotir
- Liste des biens communaux
- Liste des propriétaires
- Carnets de recensement de la population et de l'habitat (RGPH)

I. 5.1.4Autres organismes

L'agent du cadastre peut recueillir des informations foncières utiles au niveau d'autres structures en particulier :

- Les services de l'urbanisme pour les plans d'urbanisme (PDAU et POS , autres plans)
- Promoteurs immobiliers publics et privés pour les plans et listes des propriétaires

I. 6 La conservation cadastrale

La conservation cadastrale est une opération qui intervient après la remise des documents

Cadastraux à la conservation foncière

I. 6.1 Les documents cadastraux

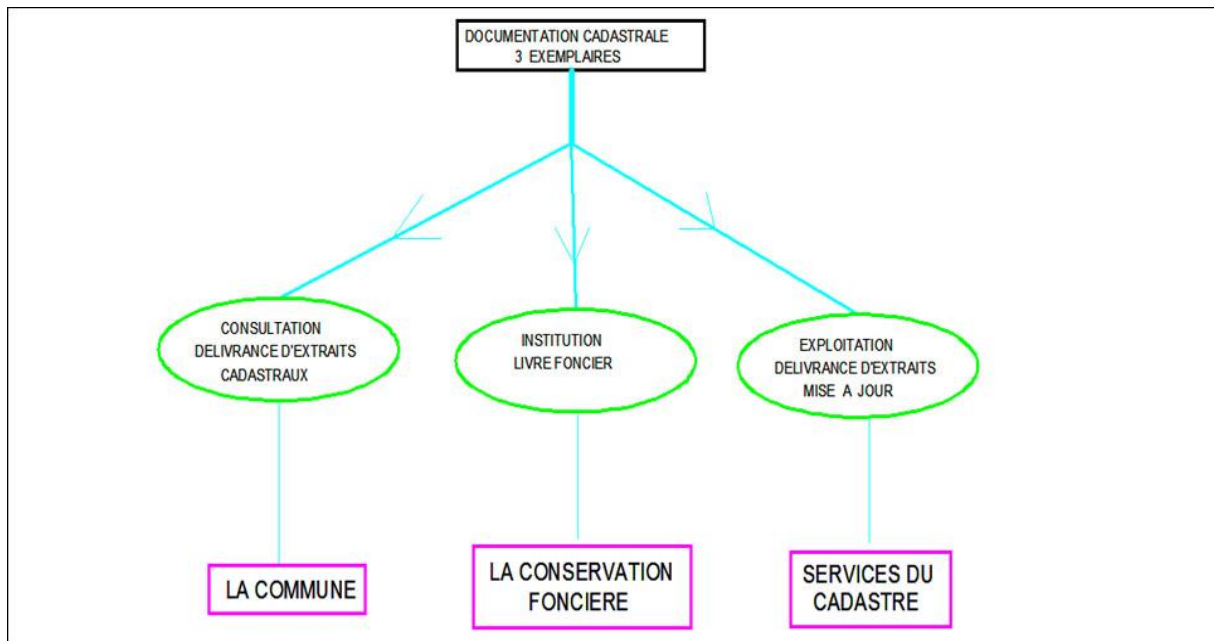
Ordonnance 75-74 du 12 novembre 1975 art 8 décret 76-62 du 25 mars 1976 art 01

- Le plan cadastral : plan d'ensemble et plans parcellaires par section
- L'état de section
- La matrice cadastrale y compris la table des comptes

Les documents cadastraux destinés a:

- La conservation Foncière (1 copie)
- La Commune (1 copie)
- Cadastre (documents minutes + 1 copie)

I.6 1.1 Exploitation des documents cadastraux



Organigramme I.3 Exploitation des documents cadastraux

I. 6 .1.2 Natures délivrance des extraits de documents cadastraux

- CC 4 bis : Extrait cadastral
- CC 11 : Extrait de la matrice cadastrale
- CC 12 : Extrait de l'état de section
- CC 14 : Relevé de renseignements
- CC 15 : Extrait du plan cadastral format A4
- CC 16 : Extrait du plan cadastral format A3
- Reproductions de plans cadastraux

Observations Générales

- Les extraits cadastraux sont délivrés sur la base des demandes. La demande doit contenir au moins les références cadastrales de l'immeuble concerné (commune section, N° d'îlot).
- le demandeur doit s'acquitter des droits à payer en fonction de la nature du document demandé. Le montant des frais et le numéro du compte à créditer sont communiqués au demandeur au moyen d'un ordre de versement
-

I. 7 Conclusion

L'Agence Nationale du cadastre pense à développer les sources d'informations a cette effet elle fait une étude profonde qui concerne des exploitations du système d'archives aux niveaux des services Domaines, Conservations et les Communes cette étude basée sur les données disponibles auprès des différentes structures.

Les avantages des ces études sont:

- Les sources de l'informations fondées.
- Gagne de temps
- Volume des données important
- Facilité l'obtention des renseignements les fiches d'enquêtes du cadastre
- Facilité d'intégration dans les SIG.

Chapitre II

Procédure Technique

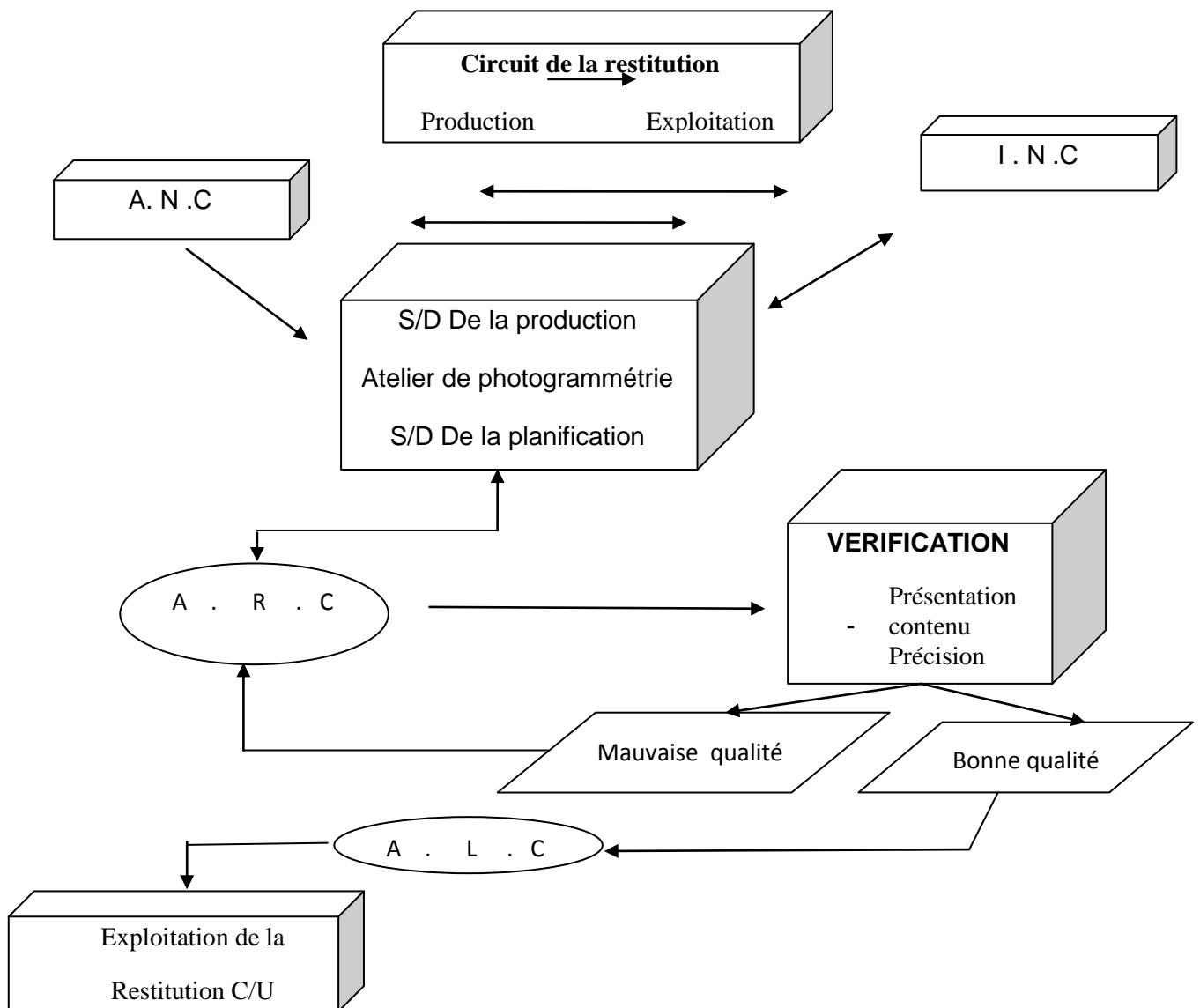
II.1 Introduction

En raison de l'importance principal des modalités de conduite des travaux préparatoires du cadastre urbain , et de **gros volumes de données (géographique et littérales)** on est dans l'obligation d'utilise un SIG pour exploiter toutes les informations et les plans fonciers existant auprès des différentes structures, et pour archiver , consulter et délivrer l'information foncière d'une manière plus précise et rapide.

II.2 Procédure des travaux préparatoires du cadastre urbain

II.2.1 la restitution

Cet organigramme explique le circuit de la restitution à partir de Agence national du cadastre (ANC) jusqu'à la direction local du cadastre



Organigramme II.1 Circuit de la Restitution (8)

(Guide pratique utilisation des restitutions ANC)

Remarque 01 pour le PV de vérification de la restitution (voir annexe 1)
Remarque 02 la restitution est callé par L'Agence National du Cadastre (système de coordonnées projetées (UTM))

II.2.2 premier contact avec la conservation foncière

Pour avoir des précisions sur le système d'archivage mis en place, le chef de bureau ou le chef de brigade doit se déplacer au niveau de la conservation foncière à laquelle est rattachée l'agglomération programmée.

II.3 Travaux de bureau

II.3.1 Confection d'un plan à grande échelle de l'agglomération programmée

Ce document est établi sur la base du support disponible :

- Les restitutions photogrammétriques

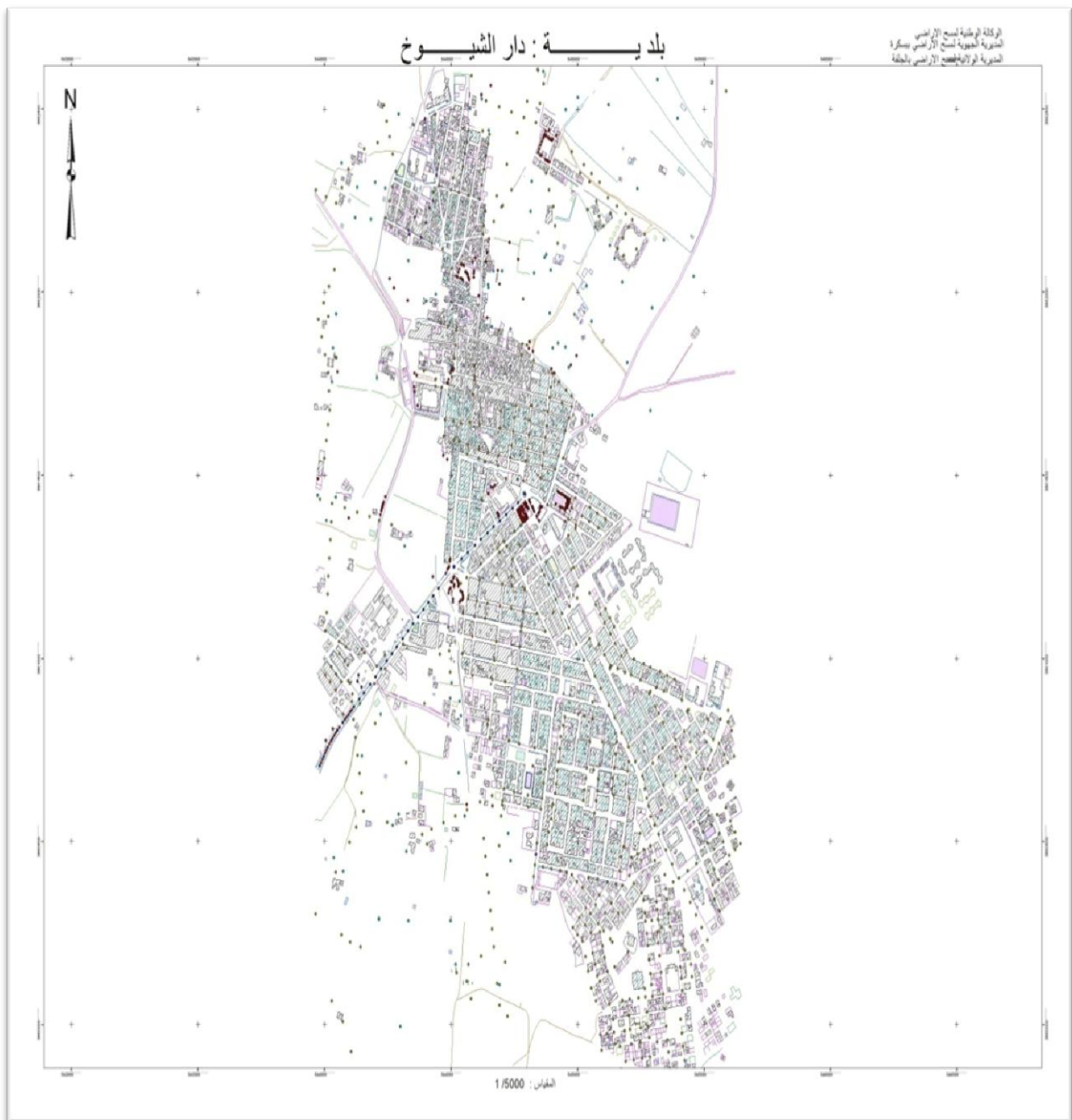


Figure II.1 plan de l'agglomération programmée commune D'Echioukh (9)

II.3.1.2 Découpage en périmètres :

II.3.1.2 Définition :

Le périmètre est une portion de l'agglomération constituée d'un ensemble immobilier de même statut juridique et même configuration. Il peut contenir une partie de section, une section entière ou plusieurs sections.

Exemple :

- Ensemble de lotissements ;
- Zones d'habitats urbains nouveaux (ZHUN) ;
- Cités d'habitat collectif (copropriété en hauteur) ;
- Zone de nature Melk ;
- Zones d'activités, zones industrielles ;
- Domaines publics.

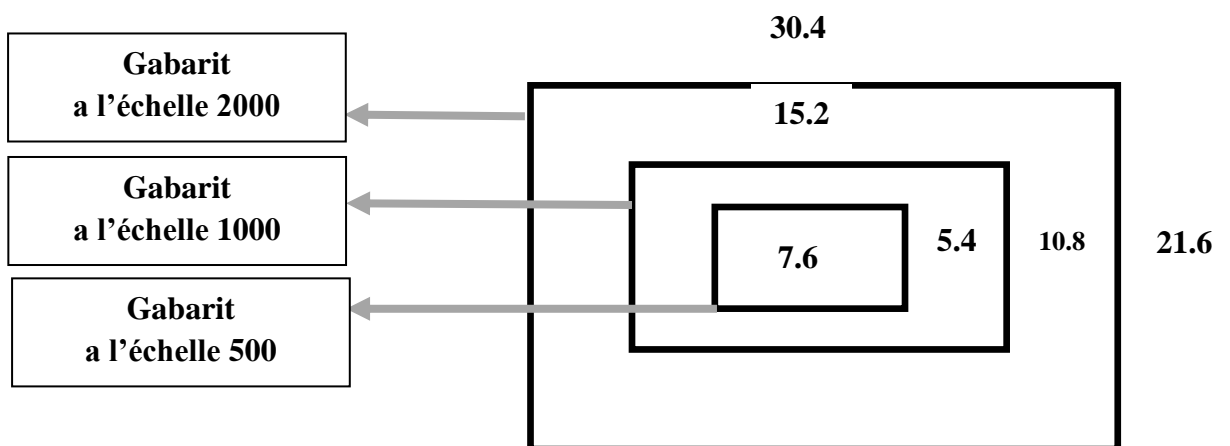
II.3.1.3 Méthode de découpage

Ce découpage est conduit en respectant les principes suivants:

- le périmètre des sections est constitué autant que possible par des limites présentant un caractère suffisant de fixité tel que routes, chemins, cours d'eau stables, fossés, murs, haies vives, rues, murs...
- il est recommandé d'éviter de couper un lieu-dit ou une portion du territoire constituant un ensemble (aérodrome, usine, blocs d'immeubles urbains...),
- le nord sera rendu parallèle à plus ou moins 10 grades, au petit côté de la feuille.

Remarque

Le découpage en périmètres a été fait sur la base d'un gabarit dessiné sur un papier calque qui a été appliqué sur le fond de plan retenu pour recevoir le découpage en périmètre. **(10)**



II.3.1.4 - Numérotation des sections

Pour chaque commune, les sections cadastrales sont numérotées à partir de l'unité, selon un ordre croissant non interrompu.

La section située au nord-ouest de la commune reçoit le n°01, et la numérotation se poursuit horizontalement en direction de l'est jusqu'à la limite de la commune puis vers l'ouest, et continue ainsi en suivant un cheminement en accordéon.

II.3.1.5 - Classement des sections en fonction du degré de difficultés

Les sections à traiter seront classées selon un ordre tenant compte du degré de difficultés que les propriétés peuvent présenter lors des travaux de terrain (micro propriétés, densité du couvert végétal, limites non apparentes, terrain accidenté, difficultés d'accès, absentéisme...)

Les travaux seront alors entamés d'abord dans les sections les plus abordables pour être ensuite étendus aux autres sections selon l'ordre de difficulté établi.

II.3.1.6 Délimitation provisoire des périmètres au bureau

Les ensembles immobiliers constituant les périmètres sont identifiés sur le plan à grande échelle telle que les images Google, restitutions et autres, Cette opération consiste à l'interprétation des détails existants sur le document utilisé.

Remarque :

La délimitation provisoire des périmètres peut être définitive c'est la restitution disponible est récente

Commune de Dar Echioukh



Echelle 1/5000

Figure II.2 Délimitation provisoire des périmètres de commune Dar Echioukh

II.4 Constat sur terrain

Cette action a pour but :

- d'arrêter d'une manière définitive les limites provisoires des périmètres préalablement représentés sur le plan.
- De préciser la nature du périmètre (Exemple : Logements OPGI , Logements AADL , Lotissements Agence foncière , ancien habitat colonial, Cité résidentielle, coopérative immobilière dénommée..... etc...)
- De renseigner le plan à grande échelle par :
 - Toutes les adresses (, noms et numéros de rues. (Nouvelles et anciennes appellations), n° de bloc,..) précises des quartiers et des immeubles avec leurs dénominations.
 - L'annotation des noms des cités
 - Tout renseignement utile pour une exploitation ultérieure.
- Faire coïncider quand c'est possible les limites de sections avec les limites des périmètres en tenant compte du format utile du plan cadastral (gabarit)
- A l'intérieur de chaque périmètre procéder à 01 ou 02 enquêtes foncières pour déterminer la date de création de l'ensemble immobilier et le reste de l'information utile (Exemple : référence EDD, origine de propriété, etc....)

II.4.1 les résultats obtenus après le constat sur terrain pour la section pilot sont:

1) Les deux enquêtes établi sur le terrain voir (annexe)



Figure II.3 section pilot

2) la section contient un lotissement qui représente au figure II.2 suivante

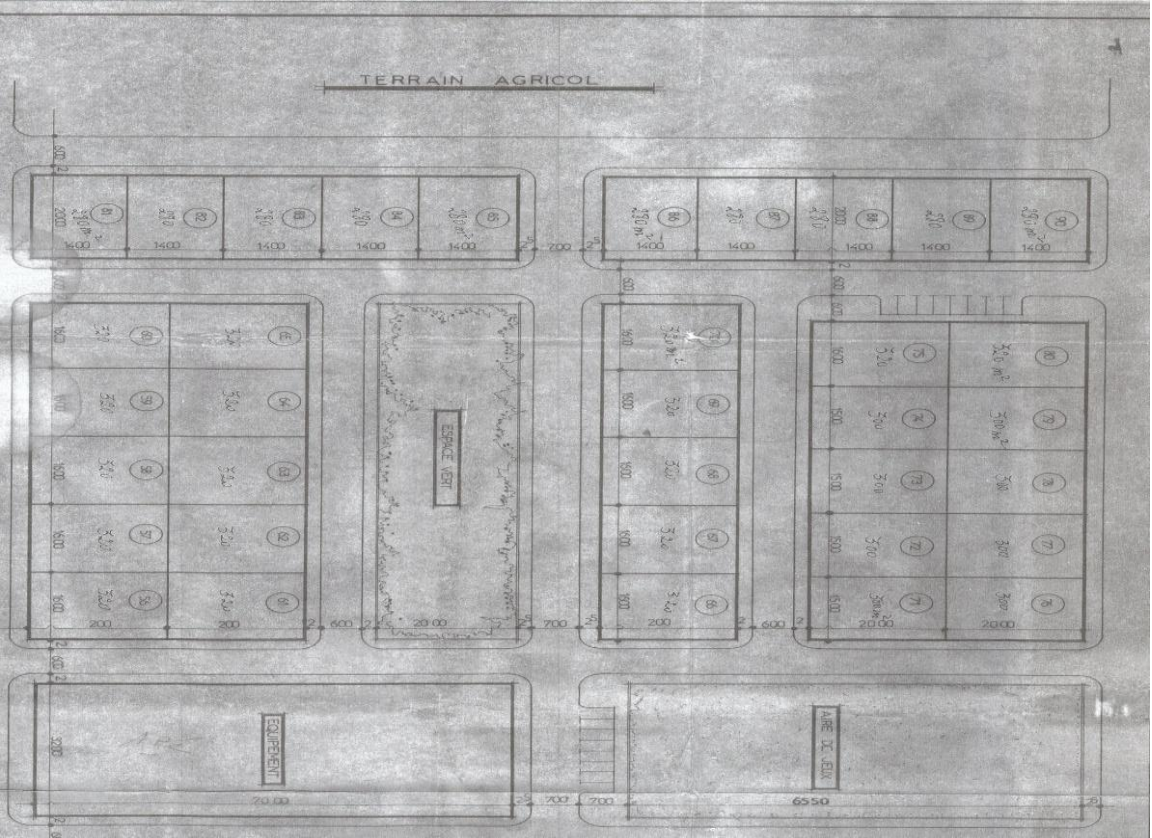


Figure II.4 plan de lotissement (11)

II.4.2 Exploitation de l'information foncière existante**II.4.2.1 Au niveau de la conservation foncière****II.4.2.2 l'agent du cadastre contact le service de la conservation foncière :**

Les travaux d'exploitation de l'information sont menés par périmètre.

L'agent du cadastre chargé de cette opération se présente au niveau des bureaux de la conservation foncière concernée muni de :

- Plans croquis de délimitation (sections couvrant un périmètre), annoté(s) des numéros provisoires des ilots en fonction de la disponibilité des données (adresse exacte, plan de lotissement accompagné des liste de propriétaires,..).
- Les fiches terrain à renseigner

II.4.3 Démarche à suivre en fonction de la nature de chaque périmètre :**Remarque :**

Si l'information recueillie à partir des fiches ne nous permet pas de renseigner toutes les rubriques des fiches cadastrales, il y a lieu de compléter les renseignements manquants soit par :

- l'exploitation des actes correspondants aux références de publications contenues dans les fiches de la conservation foncière ou les registres répertoires.
- la collecte d'information directement avec le propriétaire

II.4.3.1 Renseigner les fiches cadastrales correspondantes

Remarque 1: Sur les fiches de terrain (T4,T5,T8,T9), mentionner « renseignée à la C.F le/.../..... ».

Remarque 2 : Le prénom du grand père et les noms et prénom de la mère ne sont pas mentionnés sur les fiches de la conservation foncière. Ces renseignements seraient complétés lors du mois de dépôt de la documentation cadastrale en commune.

Remarque 3 : Si le propriétaire se présente lors du dépôt ; il lui sera demandé de signer les fiches de terrain. Dans le cas contraire, la fiche restera en l'état avec la mention « renseignée à la CF le..... ».

Pour les cas de lotissements , l'utilisation des plans est nécessaire pour le positionnement des propriétaires sur le plan

croquis de délimitation et la numérotation provisoire des ilots.

II.4.3.2 Cas des immeubles domaniaux affectes

A vérifier l'affectation définitive des plans spéciaux, appliqués au préalable sur le plan croquis de délimitation, au niveau des domaines (sommier de consistance).

II.4.3.3 Cas des différents domaines publics

Utilisation de la documentation détenue par les services gestionnaires et éventuellement délimitation conformément à l'instruction n°1

Important :

Il est à préciser que les immeubles individuels devront faire l'objet de :

- vérification du propriétaire préinscrit par l'agent du cadastre.
- vérification de limites de propriété.
- vérification de superficie (loi de finance 2005 art 47, note n°10787 du 29/11/2008). complètement de désignation de l'immeuble.

II.5 Les Résultats obtenus d'après Le deuxième contact avec la conservation foncière

Ces résultats aura pour but d'exploitation du fichier immobilier existant.

- Toutes les fiches d'enquête du cadastre urbain de la section pilote sont renseigné à l'aide d'un agent de la conservation qui maîtrise bien le système d'archive donc le volume des données (graphique et littérale) sont opérationnelle pour exploite dans le SIG
- Arrêter d'une manière définitive les limites et numérotation définitives des sections

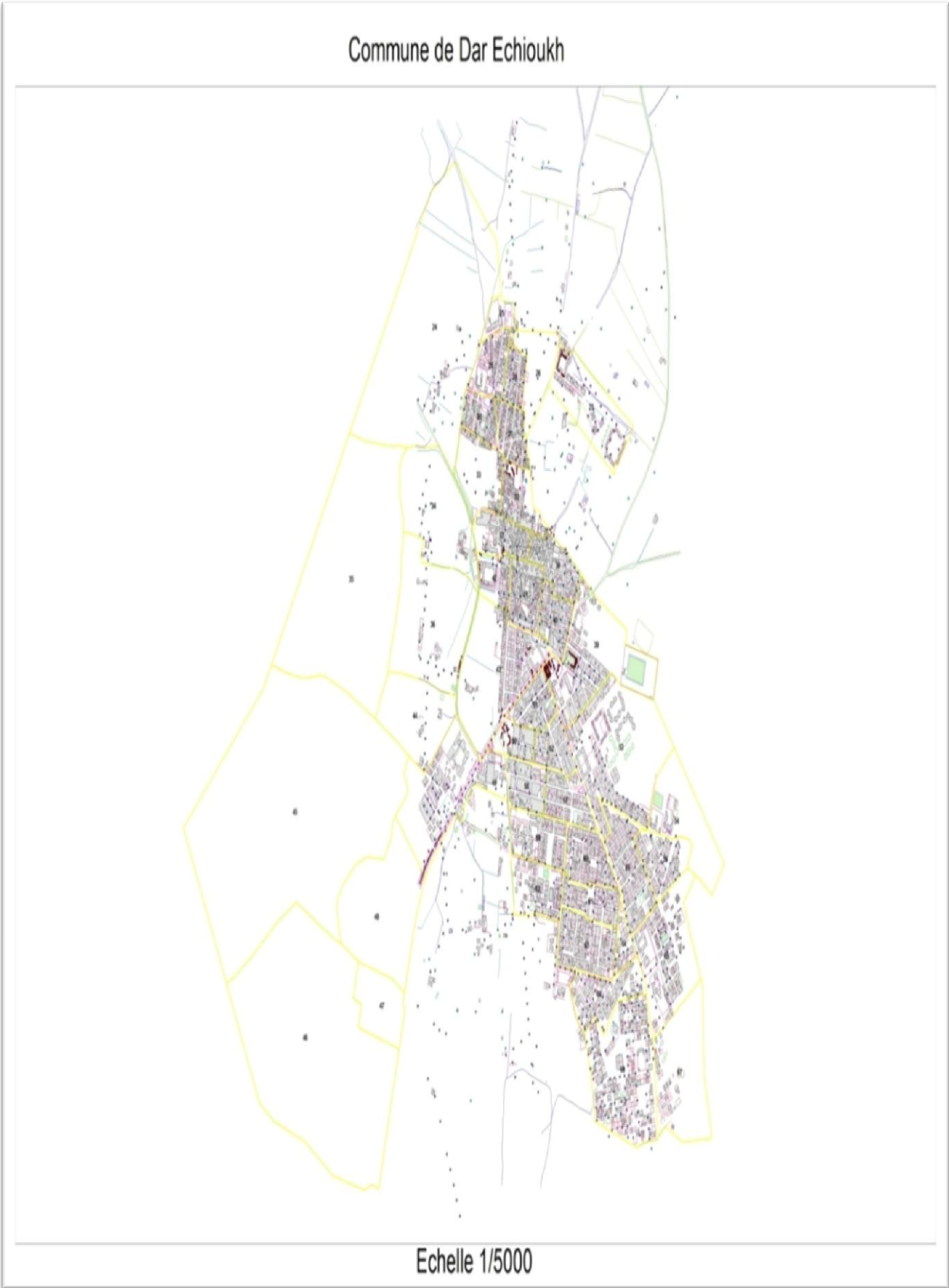


Figure II.5 sectionnement définitive de commune Dar Echioukh

II.6 SIG

II.6.1 Définition de SIG

Un système d'Information Géographique est un outil informatique permettant de représenter et d'analyser toutes les choses qui existent sur terre ainsi que tous les événements qui s'y produisent. **(12)**

Les SIG offrent toutes les possibilités des bases de données (telles que requêtes et analyses statistiques) et ce, au travers d'une visualisation unique et d'analyse géographique propres aux cartes. Ces capacités spécifiques font du SIG un outil unique, accessible à un public très large et s'adressant à une très grande variété d'applications.

Les enjeux majeurs auxquels nous avons à faire face aujourd'hui (environnement, démographie, santé publique...) ont tous un lien étroit avec la géographie.

De nombreux autres domaines tels que la recherche et le développement de nouveaux marchés, l'étude d'impact d'une construction, l'organisation du territoire, la gestion de réseaux, le suivi en temps réel de véhicules, la protection civile... sont aussi directement concernés par la puissance des SIG pour créer des cartes, pour intégrer tout type d'information, pour mieux visualiser les différents scénarios, pour mieux présenter les idées et pour mieux appréhender l'étendue des solutions possibles.

Les SIG sont utilisés par tous ; collectivités territoriales, secteur public, entreprise, écoles, administrations, états utilisent les Systèmes d'Informations Géographique (SIG). La création de cartes et l'analyse géographique ne sont pas des procédés nouveaux, mais les SIG procurent une plus grande vitesse et proposent des outils sans cesse innovant dans l'analyse, la compréhension et la résolution des problèmes.

L'avènement des SIG a également permis un accès à l'information à un public beaucoup plus large.

Aujourd'hui, les SIG représentent un marché de plusieurs milliards d'euros dans le monde et emploient plusieurs centaines de milliers de personnes.

Les SIG sont enseignés dans les écoles, les collèges et les universités du monde entier.

Les professionnels dans leur très large majorité sont directement concernés par les apports de la dimension géographique dans leur travail quotidien.

II.6.2 Les composants d'un SIG

Un Système d'Information Géographique est constitué de 5 composants majeurs :

II.6.2.1 Matériel

Les SIG fonctionnent aujourd'hui sur une très large gamme d'ordinateurs des serveurs de données aux ordinateurs de bureaux connectés en réseau ou utilisés de façon autonome.

II.6.2.2 Logiciels

Les logiciels de SIG offrent les outils et les fonctions pour stocker, analyser et afficher toutes les informations.

Principaux composants logiciel d'un SIG :

Outils pour saisir et manipuler les informations géographiques.

Système de gestion de base de données.

Outils géographiques de requête, analyse et visualisation.

Interface graphique utilisateur pour une utilisation facile.

II.6.2.3 Données

Les données sont certainement les composantes les plus importantes des SIG. Les données géographiques et les données tabulaires associées peuvent, soit être constituées en interne, soit acquises auprès de producteurs de données.

II.6.2.4 Utilisateurs

Un Système d'Information Géographique (SIG) étant avant tout un outil, c'est son utilisation (et donc, son ou ses utilisateurs) qui permet d'en exploiter la quintessence.

Les SIG s'adressent à une très grande communauté d'utilisateurs depuis ceux qui créent et maintiennent les systèmes, jusqu'aux personnes utilisant dans leur travail quotidien la dimension géographique. Avec l'avènement des SIG sur Internet, la communauté des utilisateurs de SIG s'agrandit de façon importante chaque jour et il est raisonnable de penser qu'à brève échéance, nous serons tous à des niveaux différents des utilisateurs de SIG.

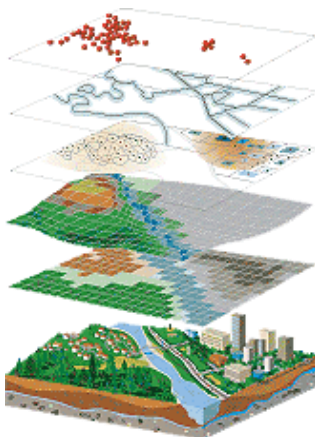
II.6.2.5 Méthodes

La mise en œuvre et l'exploitation d'un SIG ne peut s'envisager sans le respect de certaines règles et procédures propres à chaque organisation.

II.7 Comment fonctionne un SIG (13)

Un SIG stocke les informations concernant le monde sous la forme de couches thématiques pouvant être reliées les unes aux autres par la géographie.

Ce concept, à la fois simple et puissant a prouvé son efficacité pour résoudre de nombreux problèmes concrets.



II.7.1 Références géographiques

L'information géographique contient soit une référence géographique explicite (latitude & longitude ou grille de coordonnées nationales) ou une référence géographique implicite (adresse, code postal, nom de route...).

Le géocodage, processus automatique, est utilisé pour transformer les références implicites en références explicites et permettre ainsi de localiser les objets et les événements sur la terre afin de les analyser.

II.7.2 Modèles de données vecteurs et raster

Les Systèmes d'Information Géographique exploitent deux différents types de modèles géographiques :

II.7.2.1 Le modèle vecteur

Dans le modèle vecteur, les informations sont regroupées sous la forme de coordonnées x, y. Les objets de type ponctuel sont dans ce cas représentés par un simple point. Les objets linéaires (routes, fleuves...) sont eux représentés par une succession de coordonnées x,y. Les objets polygonaux (territoire géographique, parcelle...) sont, quant à eux, représentés par une succession de coordonnées délimitant une surface fermée.

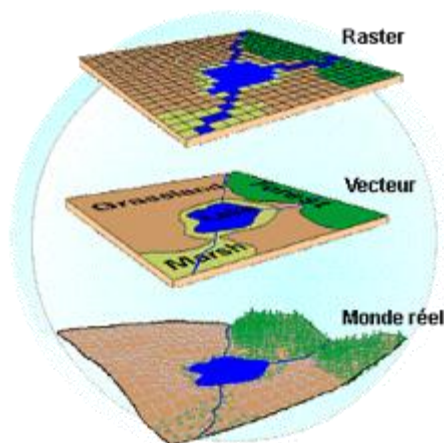
Le modèle vectoriel est particulièrement utilisé pour représenter des données discrètes.

II.7.2.2 Le modèle raster

Le modèle raster, quant à lui, est constitué d'une matrice de points pouvant tous être différents les uns des autres.

Il s'adapte parfaitement à la représentation de données variables continues telles que la nature d'un sol...

Chacun de ces deux modèles de données dispose de ses avantages. Un SIG moderne se doit d'exploiter simultanément les données raster et vectoriel de représentation.



II.8 Les principales fonctions

II.8.1 Saisie

Avant d'utiliser des données papier dans un Système d'Information Géographique (SIG), il est nécessaire de les convertir dans un format informatique. Cette étape essentielle depuis le papier vers l'ordinateur s'appelle digitalisation.

Les SIG modernes sont capables d'automatiser complètement ces tâches pour des projets importants en utilisant la technologie des scanners. D'autres projets moins importants peuvent se contenter d'une phase de digitalisation manuelle (table à digitaliser). Aujourd'hui de nombreuses données géographiques sont disponibles dans des formats standards lisibles par les SIG. Ces données sont disponibles auprès de producteurs de données et peuvent être directement intégrées à un SIG.

II.8.2 Manipulations

Les sources d'informations (comme celles décrites précédemment) peuvent être d'origines très diverses. Il est donc nécessaire de les harmoniser afin de pouvoir les exploiter conjointement (c'est le cas des échelles, du niveau de détail, des conventions de représentation...) Les SIG intègrent de nombreux outils permettant de manipuler toutes les données pour les rendre cohérentes et ne garder que celles qui sont essentielles au projet. Ces manipulations peuvent, suivant les cas n'être que temporaires afin de se coordonner au moment de l'affichage ou bien être permanentes pour assurer alors une cohérence définitive des différentes sources de données.

Fips	County	Area	Population	County Seat
0001	Alameda	1176	12488	Alameda
0003	Alpine	2384	11029	Alpine
0005	Amador	1430	2395	Amador
0007	Butte	1853	3042	Butte
0009	Calaveras	1886	3554	Calaveras
0011	Colusa	1139	8711	Colusa
0013	Contra Costa	1302	14563	Contra Costa
0015	Del Norte	1472	7554	Del Norte
0017	El Dorado	836	10917	El Dorado
0019	Fresno	1207	9238	Fresno

Fips	County	Area	Population
0001	Alameda	1176	12488
0003	Alpine	2384	11029
0005	Amador	1430	2395
0007	Butte	1853	3042
0009	Calaveras	1886	3554
0011	Colusa	1139	8711
0013	Contra Costa	1302	14563
0015	Del Norte	1472	7554
0017	El Dorado	836	10917
0019	Fresno	1207	9238

II.8.3 Gestion

Si pour les petits projets il est envisageable de stocker les informations géographiques comme de simples fichiers, il en est tout autrement quand le volume de données grandit et que le nombre d'utilisateurs de ces mêmes informations devient important.

Dans ce cas il est essentiel d'utiliser un SGBD (Système de Gestion de Bases de Données) pour faciliter le stockage, l'organisation et la gestion des données. Un SGBD n'est autre qu'un outil de gestion de la base de données.

Il existe de nombreux types de SGBD, mais en Système d'Information Géographique, le plus utilisé est le SGBDR (Système de Gestion de Bases de Données Relationnel). Les données y sont représentées sous la forme de tables utilisant certains champs comme lien. Cette approche qui peut paraître simpliste offre une souplesse et une flexibilité sans équivalent permettant aux SIG de s'adapter à tous les cas de figure.

II.8.4 Interrogation et analyses

Disposant d'un SIG et de données, vous allez pouvoir commencer par poser des questions simples telles que :

- A qui appartient cette parcelle ?
- Lequel de ces deux points est le plus loin ?
- Où sont les terrains utilisables pour une industrie ?

Et des questions intégrant une analyse, comme par exemple :

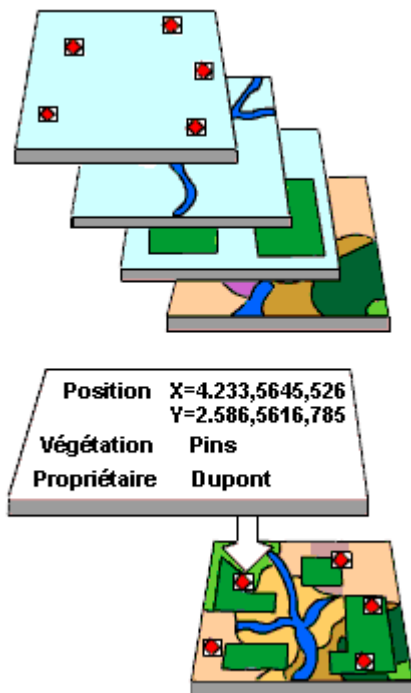
- Quels sont les terrains disponibles pour construire de nouvelles maisons ?
- Quels sont les sols adaptés à la plantation de chênes ?
- Si je construis une autoroute ici, quel en sera le trafic ?

Les SIG procurent à la fois des outils simples d'interrogation et de puissantes solutions d'analyses accessibles à tous les publics. Ils disposent de nombreux et puissants outils d'analyse, dont deux d'entre eux apparaissent comme particulièrement essentiels :

L'analyse de proximité

- Combien existe-t-il de maisons dans une zone de 100 mètres de part et d'autre de cette autoroute ?
- Quel est le nombre total de client dans un rayon de 10 km autour de ce magasin ?

Pour répondre à ces questions, les SIG disposent d'algorithmes de calcul appelés " buffering " afin de déterminer les relations de proximité entre les objets.



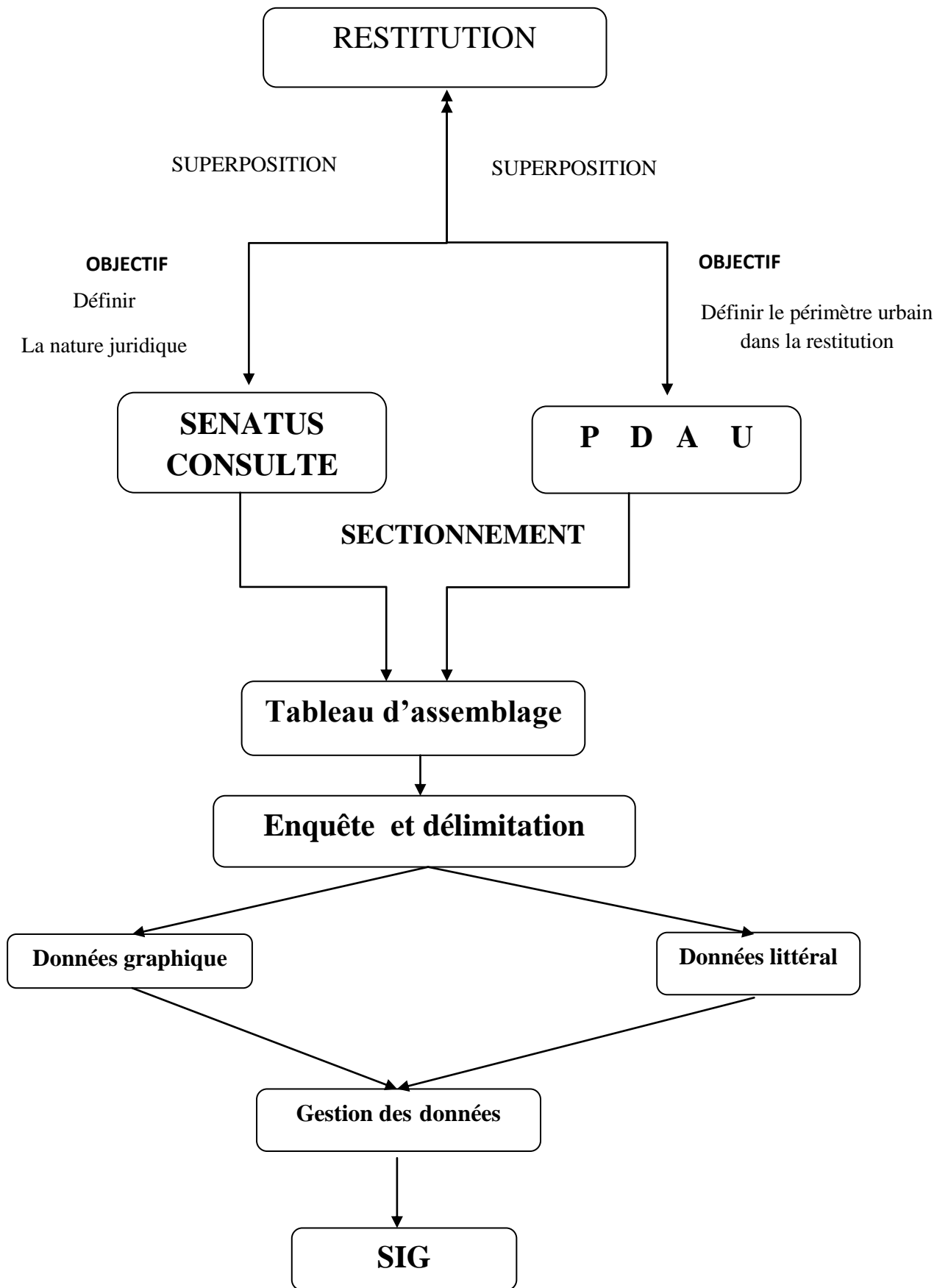
II.8.5 Analyse spatiale

L'intégration de données au travers des différentes couches d'information permet d'effectuer une analyse spatiale rigoureuse. Cette analyse par croisement d'informations, si elle peut s'effectuer visuellement (à l'identique de calques superposés les uns aux autres) nécessite souvent le croisement avec des informations alphanumériques. Croiser la nature d'un sol, sa déclivité, la végétation présente avec les propriétaires et les taxes payées est un exemple d'analyse sophistiquée que permet l'usage d'un SIG.

II.8.6 Visualisation

Pour de nombreuses opérations géographiques, la finalité consiste à bien visualiser des cartes et des graphes. Une carte vaut mieux qu'un long discours. La carte est en effet un formidable outil de synthèse et de présentation de l'information.

Les SIG offrent à la cartographie moderne de nouveaux modes d'expression permettant d'accroître de façon significative son rôle pédagogique. Les cartes créées avec un SIG peuvent désormais facilement intégrer des rapports, des vues 3D ; des images photographiques et toutes sortes d'éléments multimédia.



Organigramme II.2 Travaux Préparatoires

II.9 Conclusion

Face à ces changements relatifs au foncier la procédure d'établissement du cadastre en zone urbaine sera plus développer si les différentes structure collaboreront et mettront a disposition toutes les informations nécessaires et utiles dans leur temps a fin d'exploiter d'un manière simple et correcte le système d'information géographique

Chapitre III

Application

II.1 Introduction

Ce présent travail ,représente une méthodologique pratique pour l'établissement du cadastre en zones urbaines .Afin de s'assurer de sa faisabilité une étude a été réalisée sur une section située dans le périmètre de la commune de Dar Chioukh.

Dans cette étude, nous avons utilisé des données graphiques : restitution, Sénatus consulte, Pda, image Google earth.



Figure III.1 Cartes itinéraires et plan de Dar Chioukh

III.2 Présentation de la zone d'étude

III.2.1 Situation de la zone d'étude

La zone d'étude est située dans la commune Dar chioukh (wilaya de Djelfa) COD 1725



Dar Chioukh	
Noms	
Nom arabe	دار الشيوخ
Administration	
<u>Pays</u>	 <u>Algérie</u>
<u>Wilaya</u>	<u>Djelfa</u>
<u>Code ONS</u>	1725
Démographie	
<u>Population</u>	30 372 hab. (2008 ¹)
<u>Densité</u>	90 hab./km ²
Géographie	
<u>Coordonnées</u>	 <u>34° 53' 36" Nord, 3° 29' 26" Est</u>
<u>Superficie</u>	338,70 km ²

Wilaya de Djelfa

Commune de Dar Chioukh

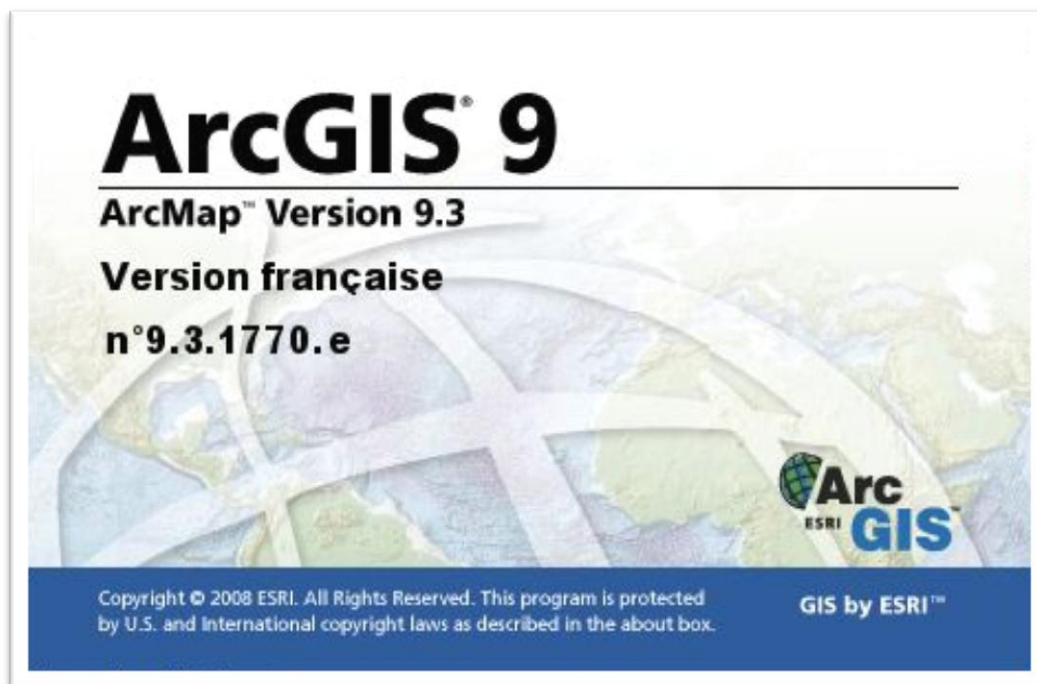
Zone pilote : Section N°59

III.2 Logiciel utilisé ARC GIS (version 9.3) (14)

ArcGis est un système d'information géographique (SIG) pour travailler avec les cartes et l'information géographique. Il est utilisé pour: la création et l'utilisation de cartes; la compilation des données géographiques; analyser l'information cartographique; le partage et la découverte de l'information géographique; l'aide de cartes et de l'information géographique dans une gamme d'applications; et la gestion de l'information géographique dans une base de données.

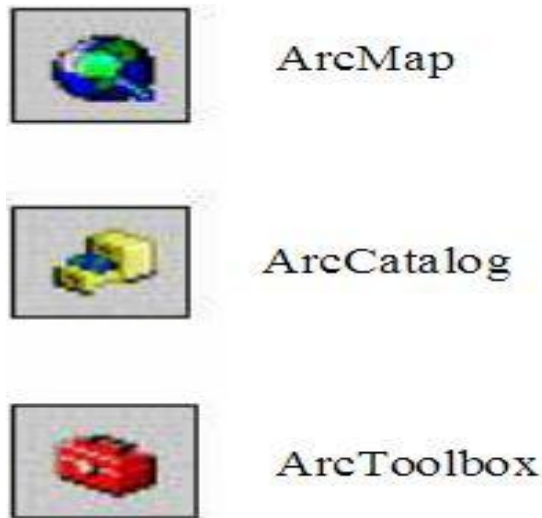
Le système fournit une infrastructure pour faire des cartes et des informations géographiques disponibles dans toute l'organisation, dans une communauté, et ouvertement sur le Web.

Exploration des données disponibles sous ArcCatalog

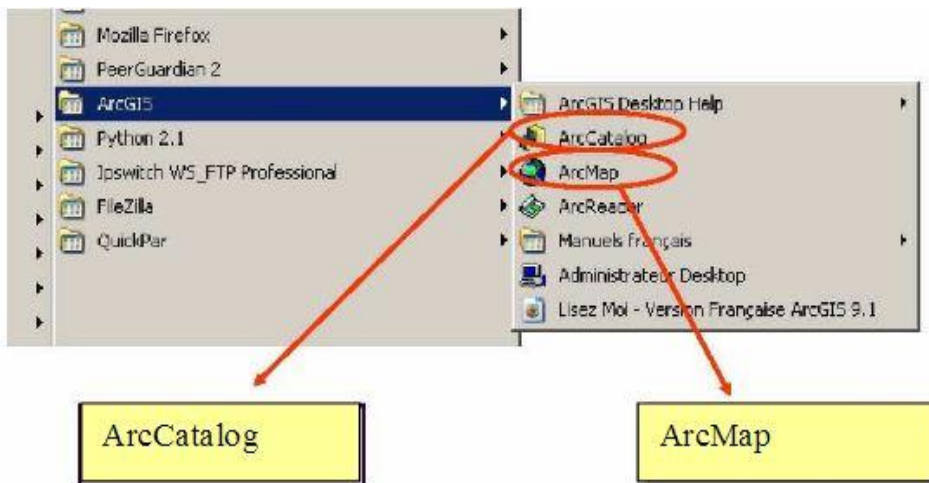


III.2 .1 Les composantes de l’environnement ArcGis

ArcGis comprend une suite d’applications intégrées:



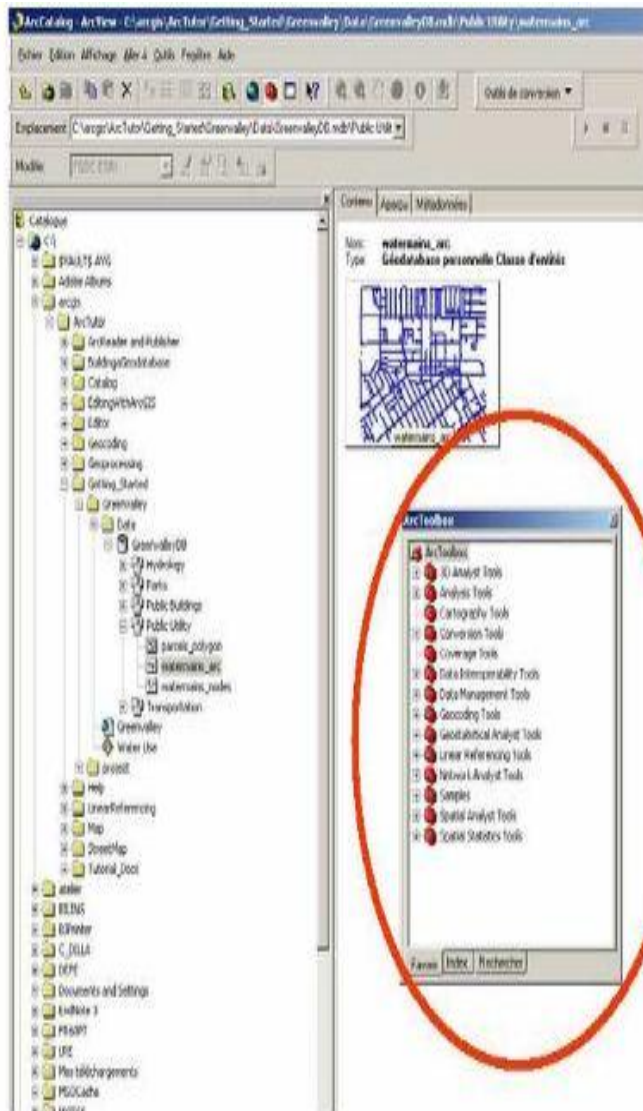
A l’aide de ces trois applications, vous pouvez effectuer toutes les tâches SIG, de la plus simple à la plus avancée, y compris la cartographie, la gestion des données, l’analyse Géographique, la mise à jour des données et le géotraitement....etc. ArcCatalog ArcMap



Permet de gérer les fichiers de données et l’organisation des bases de données ainsi que d’enregistrer et de visualiser les métadonnées

Est utilisé pour toutes les tâches de cartographie et de mise à jour ainsi que pour les analyses associées aux cartes.

Arc Toolbox :



ArcToolbox :

Est une boîte à outils permettant d'effectuer des conversions et de transferts de format et aussi de projection.

III.3 Application

III.3.1 Restitution superposé sur le PDAU par Arcgis

La première étape a été faite sur le terrain à l'aide d'un agent de service de **l'urbanisme** avec le délimitateur du cadastre les deux agents sont munis par le PDAU et la restitution cette action a pour but d'arrêter la limite définitives du périmètre urbain ensuite en fait l'application sur ArcGis

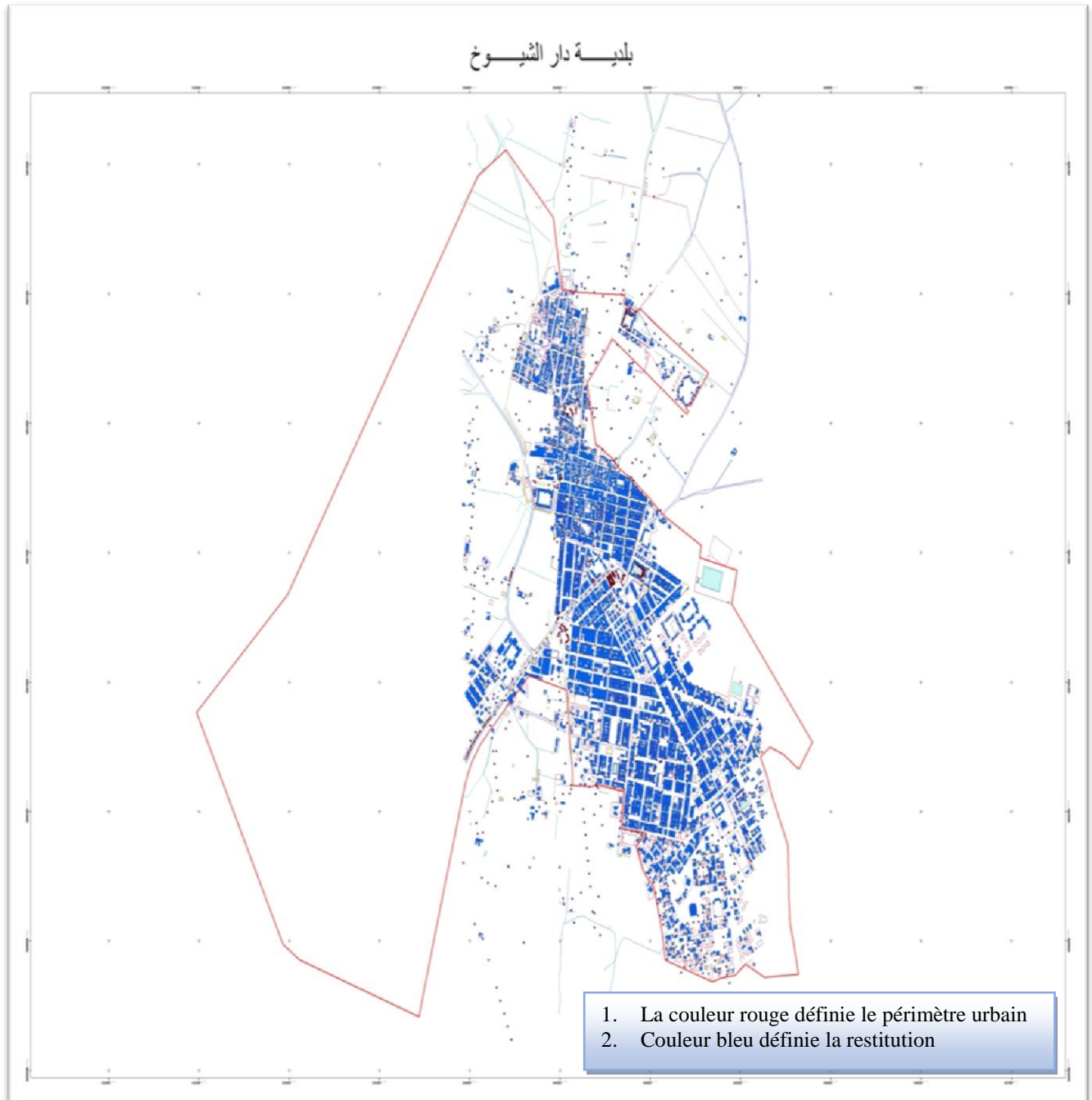


Figure III.2 Restitution superposé sur le PDAU par Arcgis (15)

Ce travail a pour but de déterminer le périmètre urbain de la commune

L'opération de superposition faite par un opérateur qualifié

III.3.2 Restitution superposé sur image Google

Après d'arrêté la limite définitive de périmètre urbain en superpose la restitution sur l'image Google, cette action a pour but de savoir le pourcentage du complètement manque dans la restitution

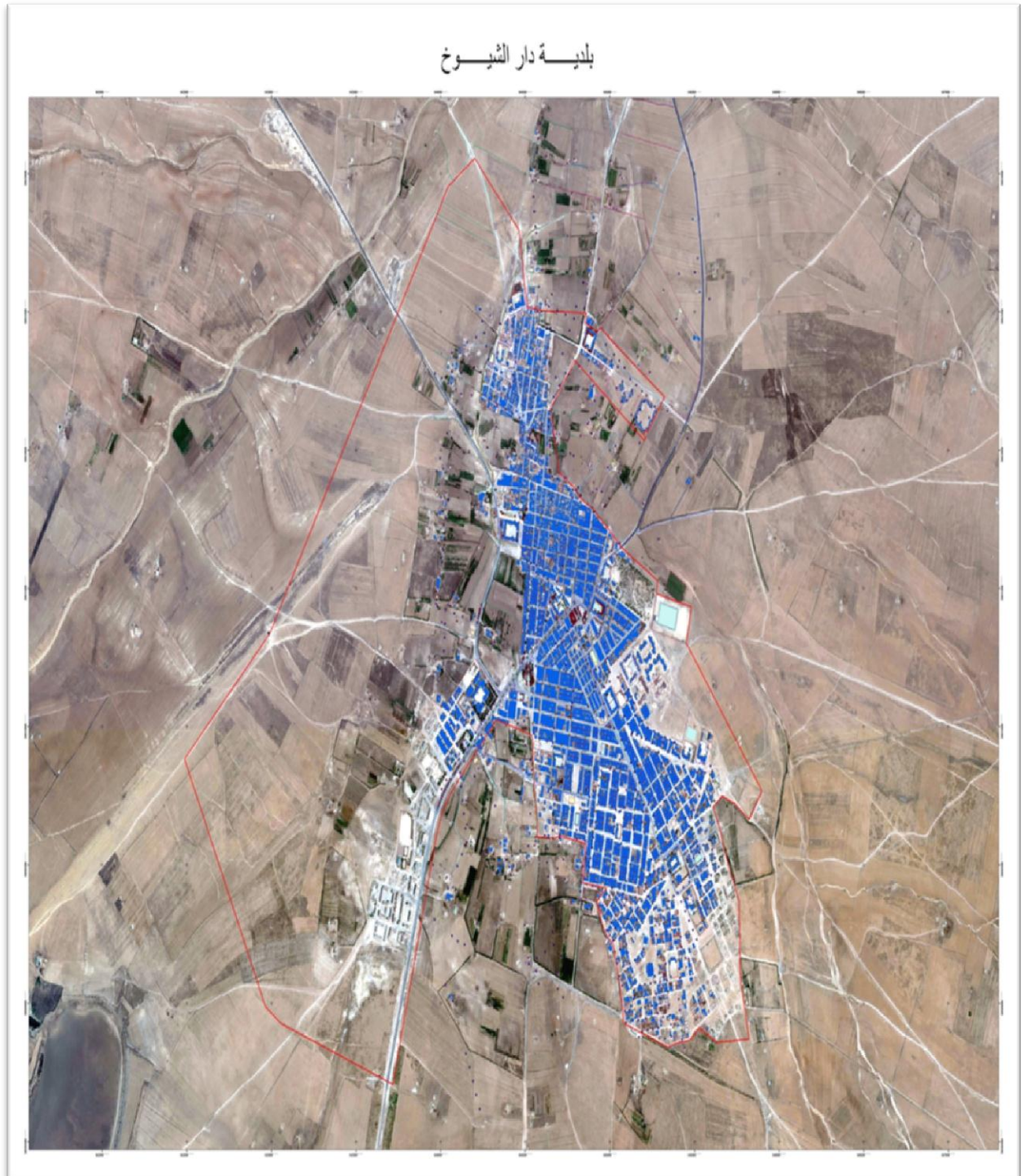


Figure III.3 Restitution superposé sur image Google

L'opération de superposition faite par un opérateur qualifié et dans une salle d'informatique calme.

III.3.3 Restitution superposé sur la senatus consulte

Cette figure représente la légende de Sénatus Consulte qui a été appliqué dans ce travail

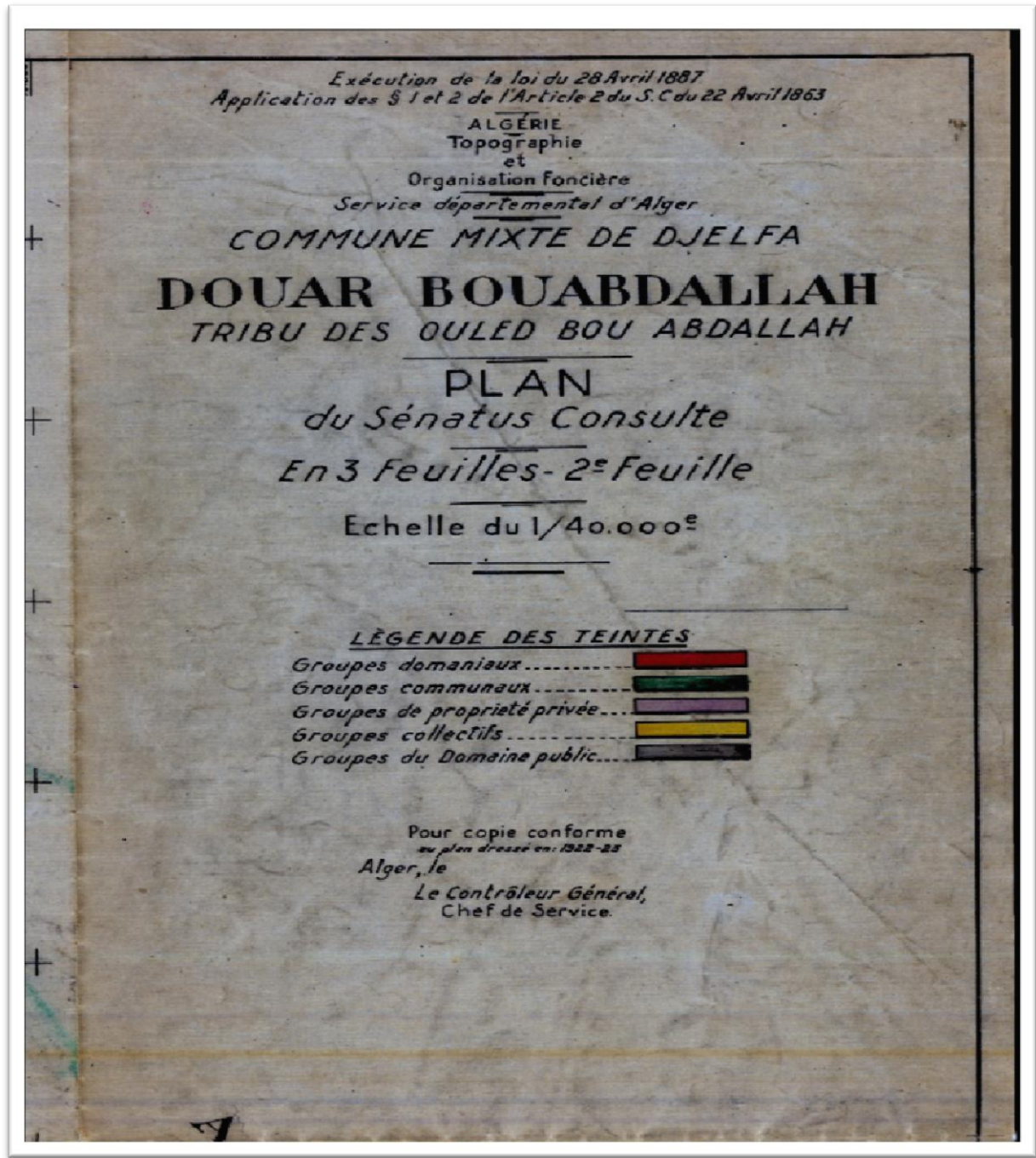


Figure III.4 légende du Sénatus Consulte (Archive du cadastre Wilaya de DJELFA)

Remarque

Sénatus consulte (Archive Direction Cadastre de Wilaya de Djelfa)

III.3.4 Restitution superposé sur la Sénatus Consulte

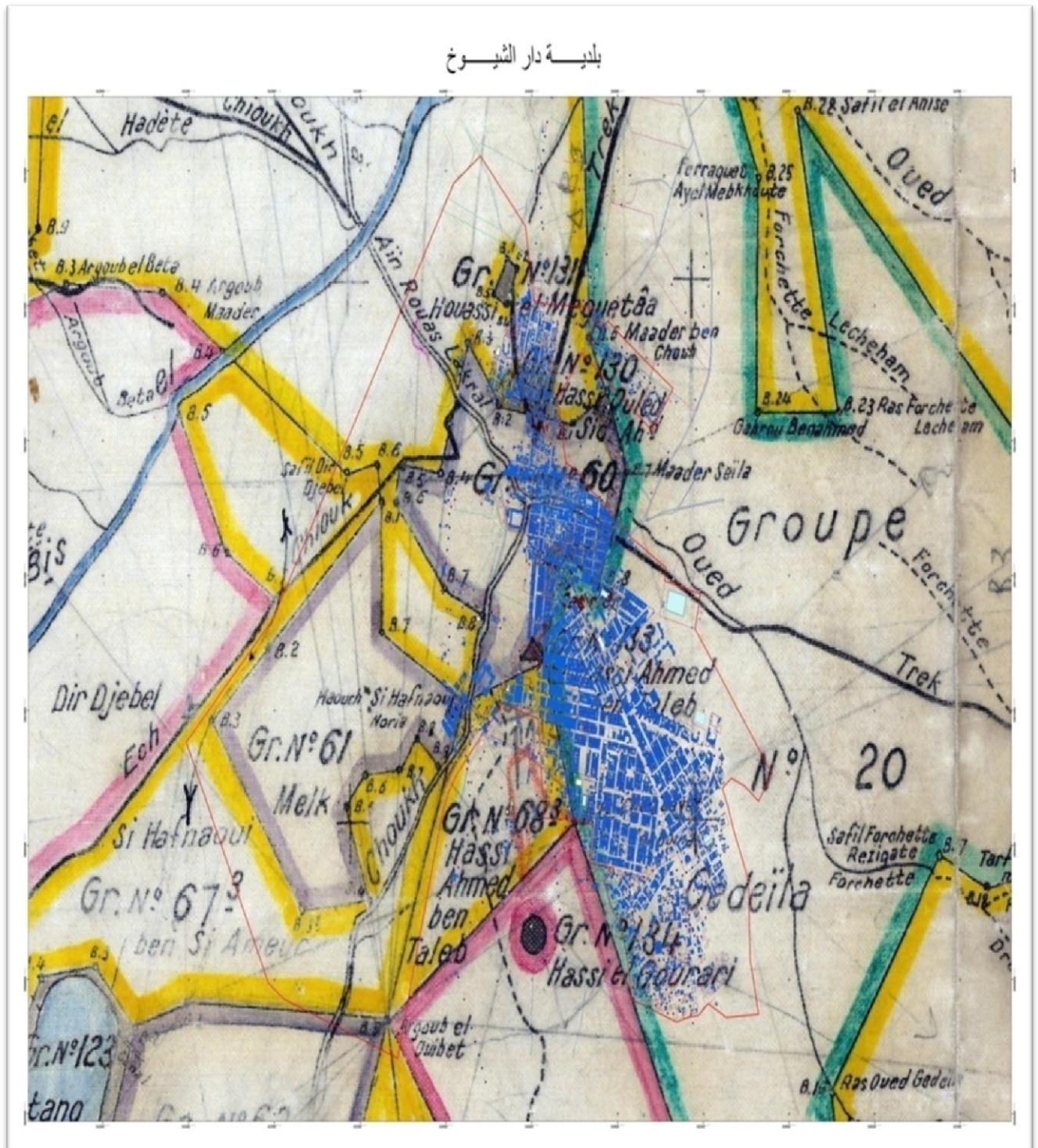


Figure III.4 Restitution superposé sur la Sénatus consulte

Cette action a pour but de savoir la position des groupes dans les sections

III.3.5 Tableau d'assemblage de la commune de Dar Echioukh

III.3.5.1 Sectionnement

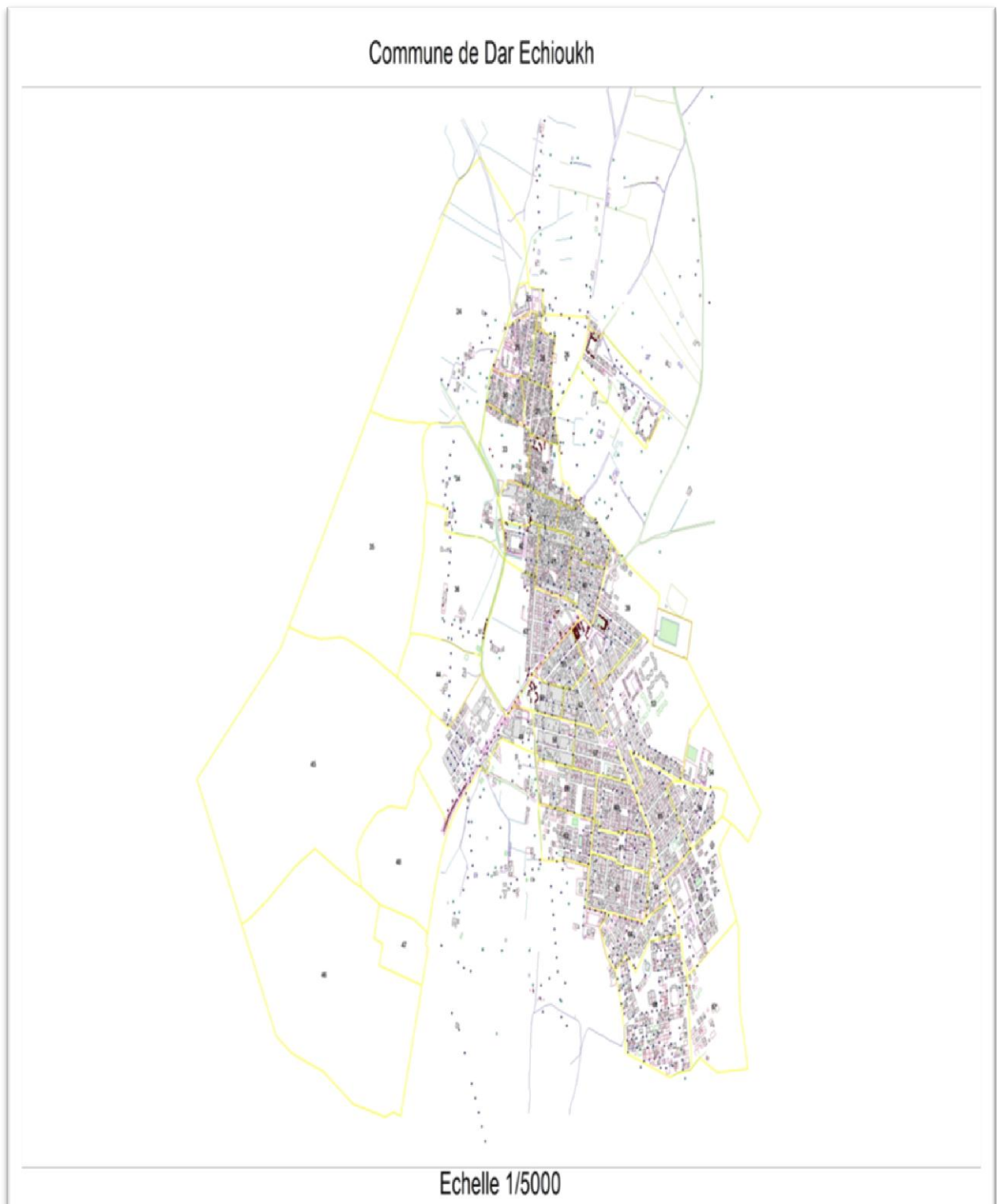


Figure III.5 Sectionnement de Dar Echioukh

Cette figure représente le nombre de section urbain trouve dans la commune

III.3.5.2 Section d'application

Wilaya de Djelfa

Commune de Dar Chioukh

Zone pilote : Section **n°59**

Périmètre défini dans la section **lotissement**

Code numéro national: **1725059**

Wilaya_ commune_ section



Figure III.6 section pilot N° 59

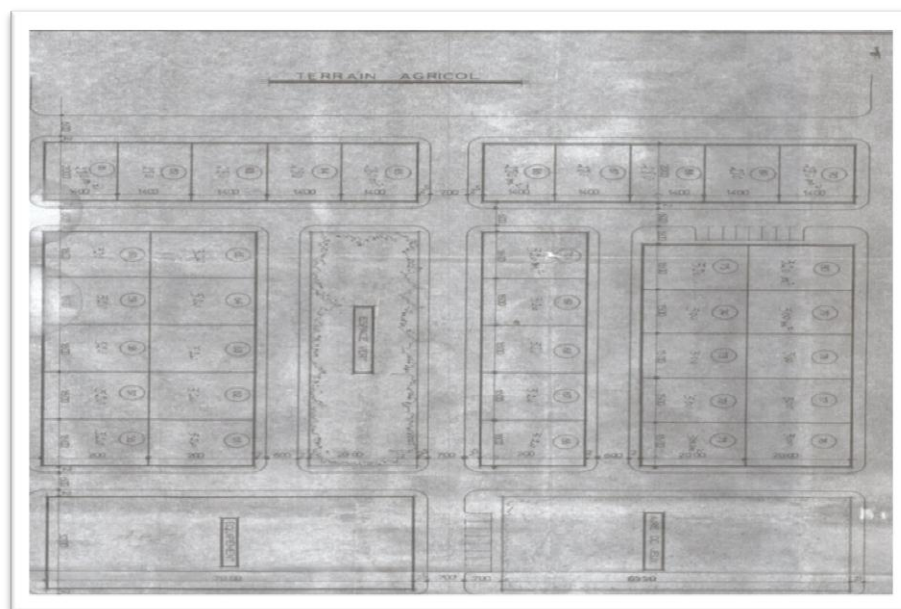


Figure III.7 lotissement 90 lot Commune de Dar chioukh

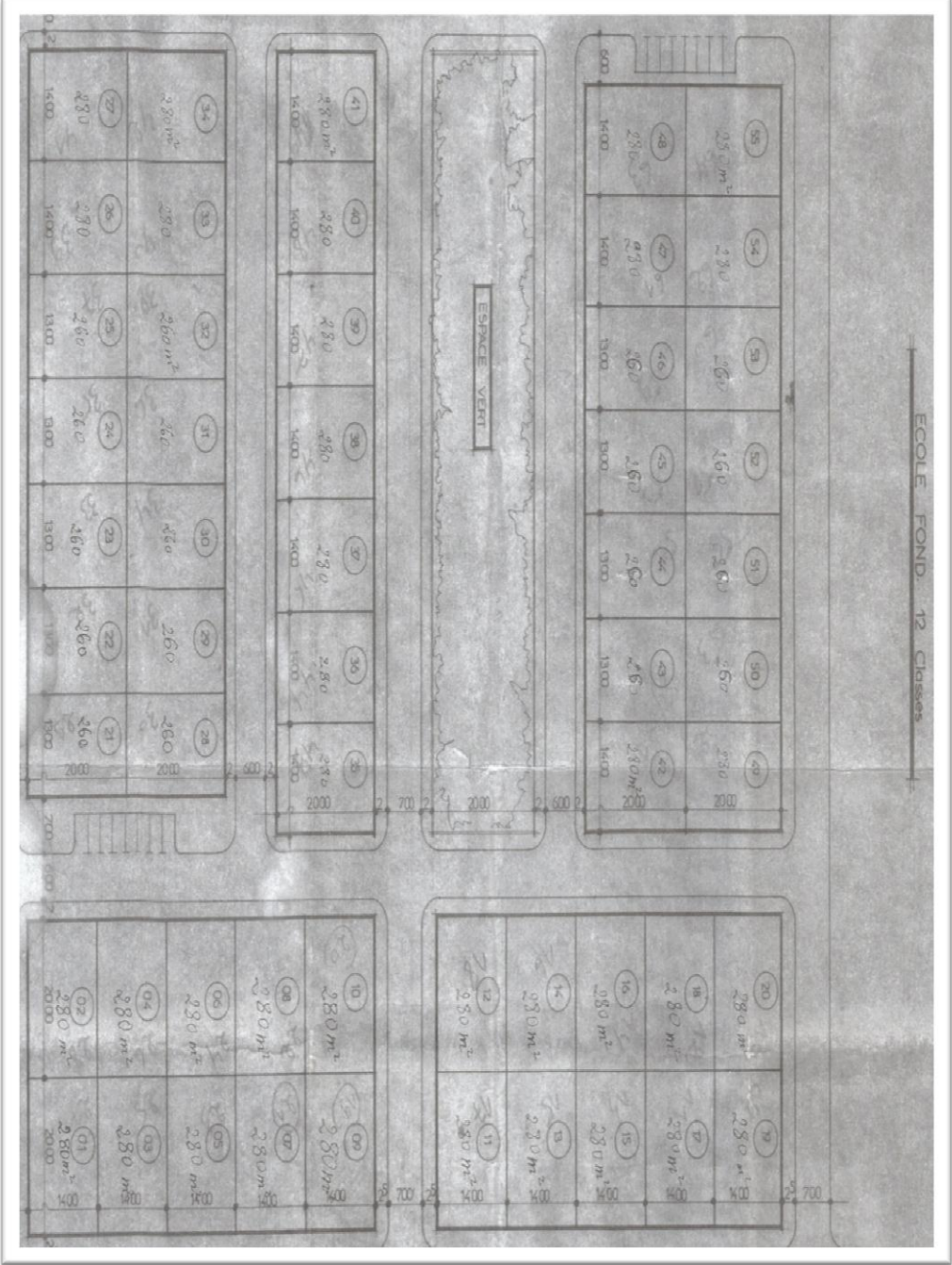


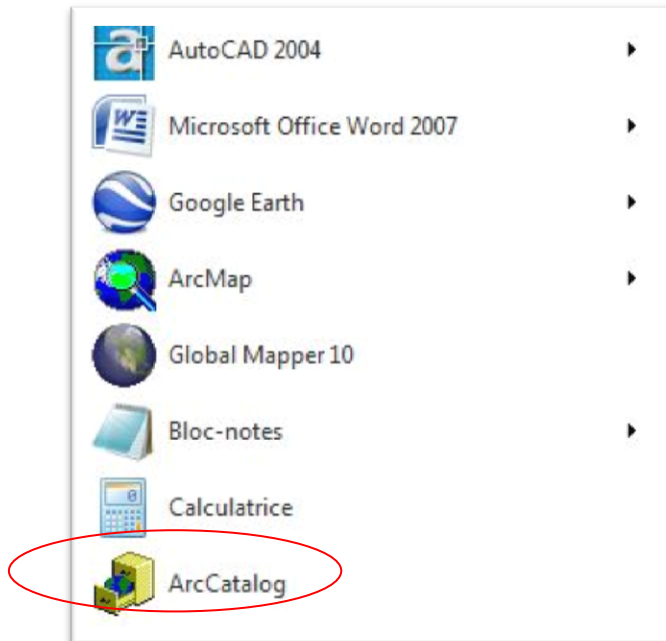
Figure III.7 suite de lotissement 90 lot Commune de Dar chioukh

III.4 Les étapes à suivre pour délimiter et saisir les données collectées par la conservation dans ArcGis

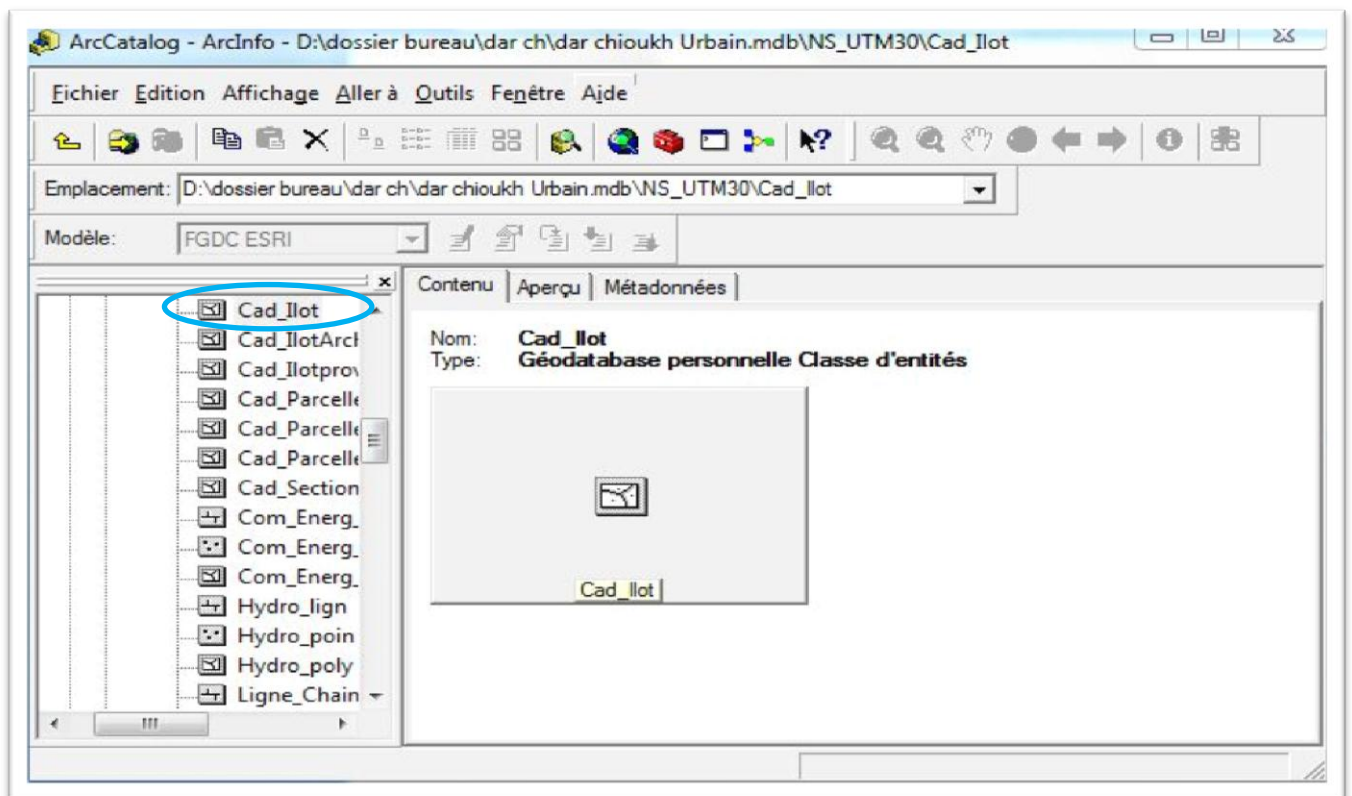
Étape n°01 Ouvrir / ArcCatalog

Création et classé **les entités** se l'on les besoins des travaux préparatoires

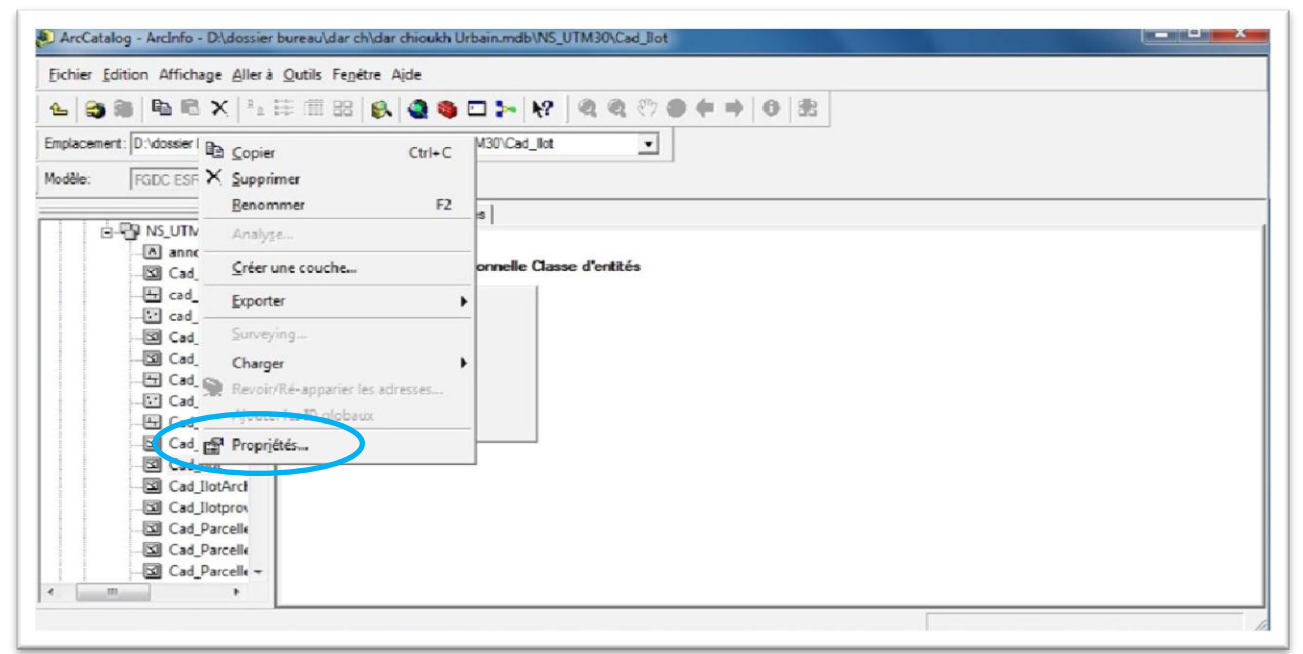
A l'aide de la souris ouvrir ArcCatalog



S'affiche un tableau, à l'aide de la souris en cliquant du bouton droit sur CAD ilot



S'affiche un tableau, à l'aide de la souris Choisissez l'option propriété



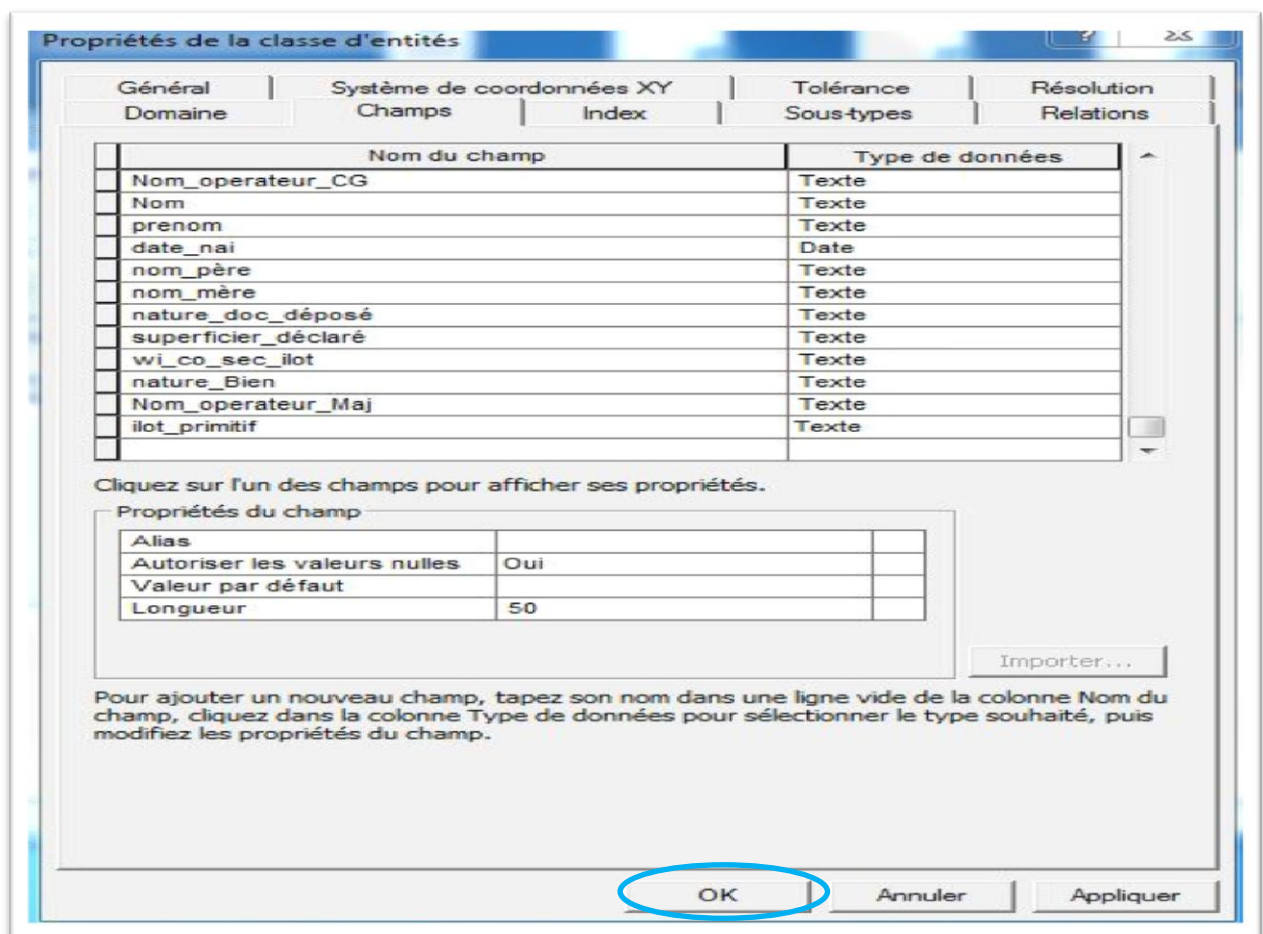
Etape n°02

En cliquant sur propriétés s’affiche un tableau de propriétés de la classe d’entités à l’aide de la souris en cliquant sur l’un des champs pour créer des nouveaux champs à utiliser pour les opérations des travaux préparatoires

Les nouveaux champs de l’ilot sont:

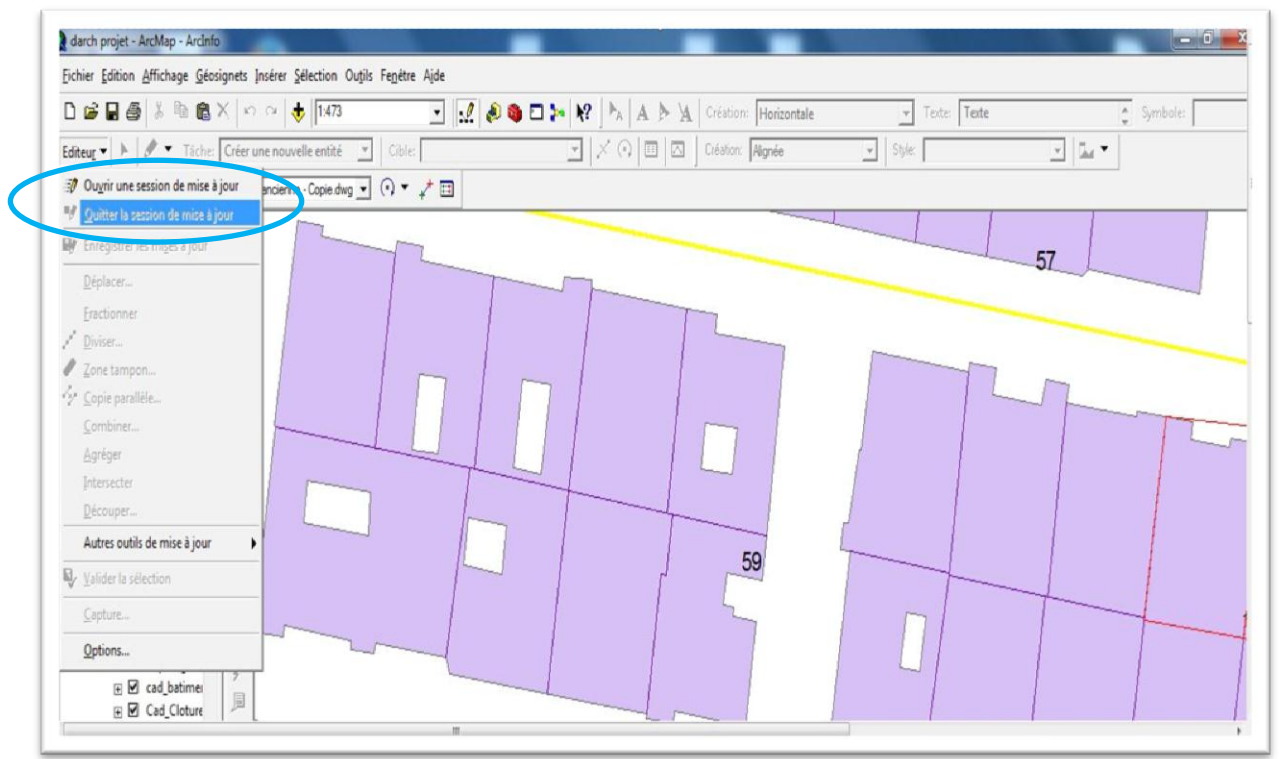
Nom opérateur de cadastre général ; nom ; prénom ; date de naissance ; nom de père ; nom de mère ; nature document déposé ; superficie ; Cod numéro notionnel (wilaya- commune – section –ilot) ; nature de bien ...ex

Appuyer sur OK pour valider

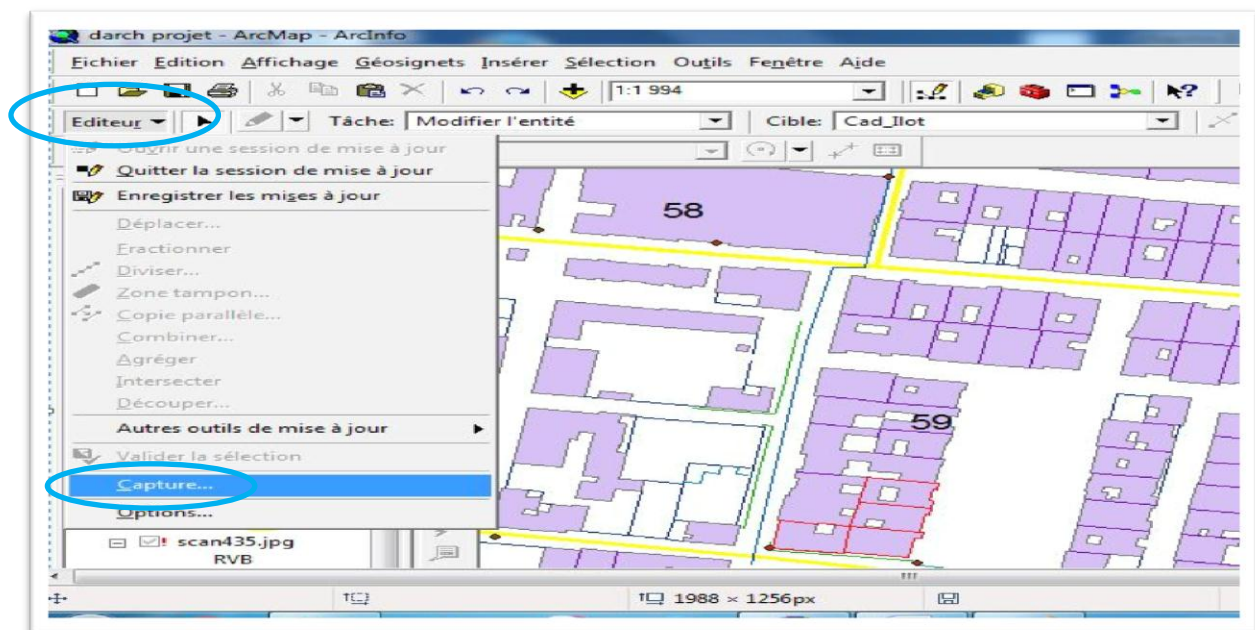


Étape n°03 opération d'ouvrir une **session** de mise à jour

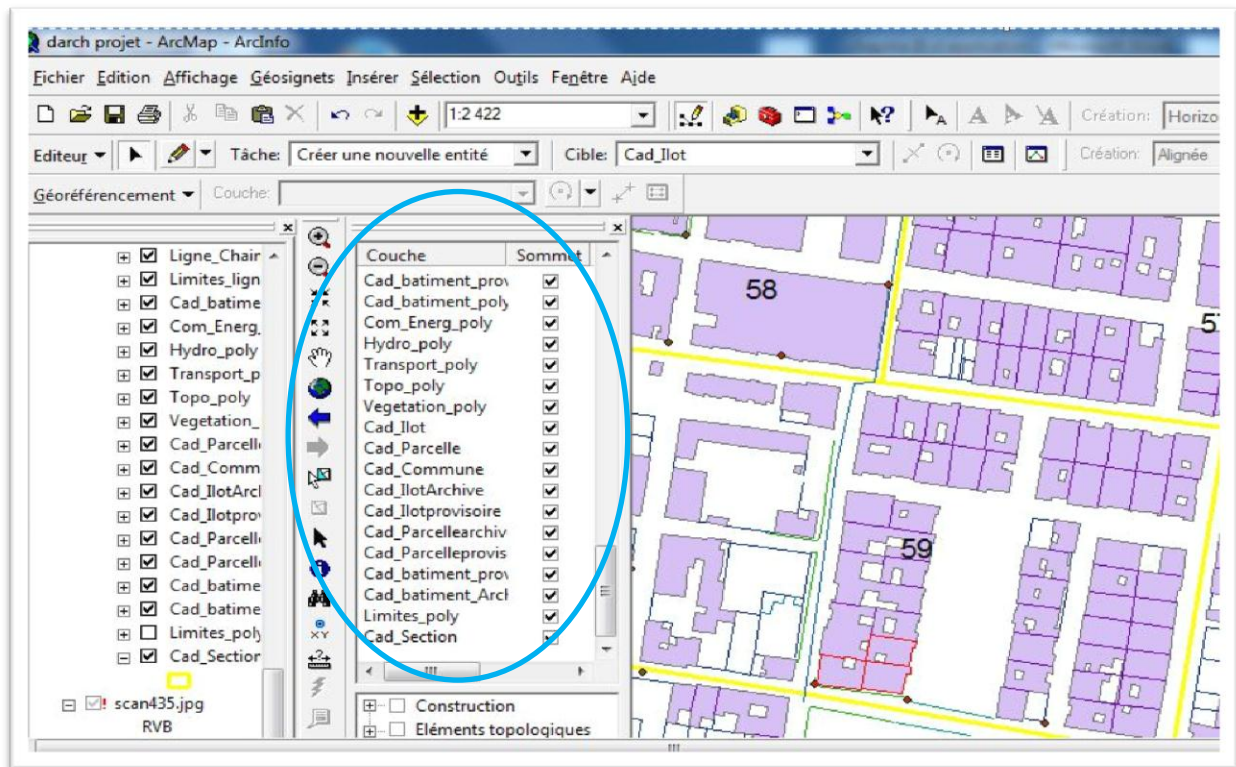
A l'aide de la souris en cliquant sur session de mise à jour cette action a pour but de commencer et sauvegarder les travaux effectués

**Étape n°04**

A l'aide de la souris ouvrir Editeur ; fenêtre s'affiche choisissez l'option **capture**



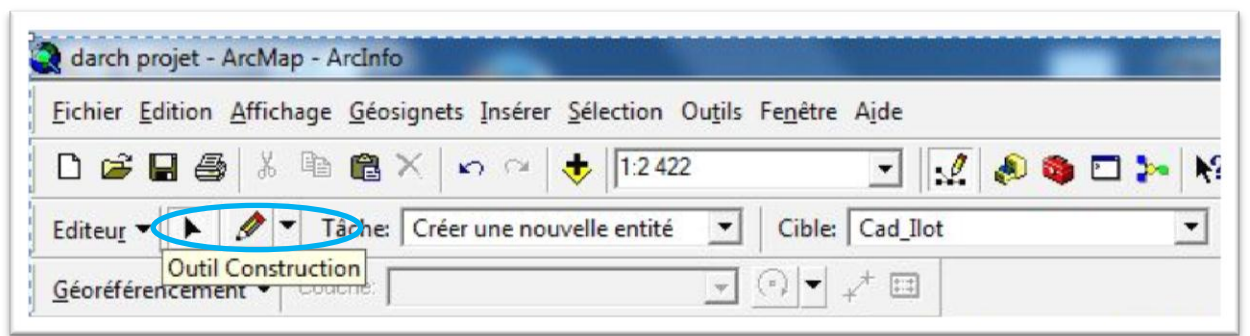
Après a l'aide de la souris en cliquant sur l'option capture ; fenêtre s'affiche choisissez les couches besoins pour les travaux de délimitation CAD ilot ; chainage.....ext



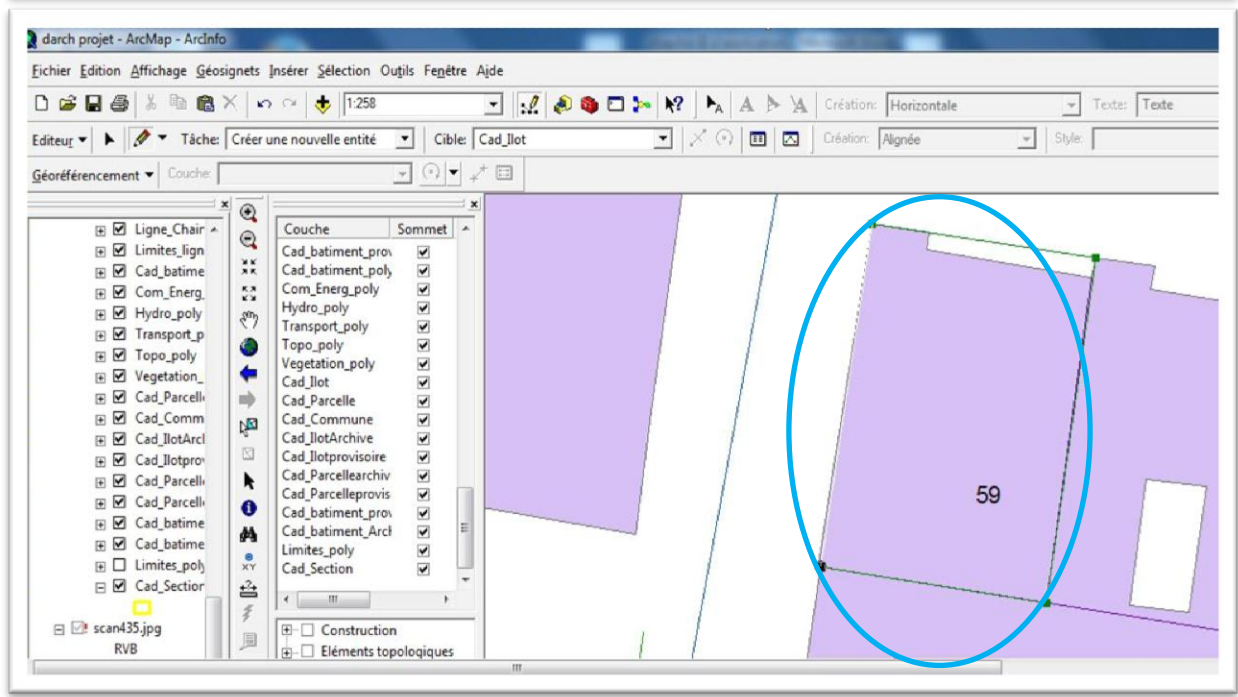
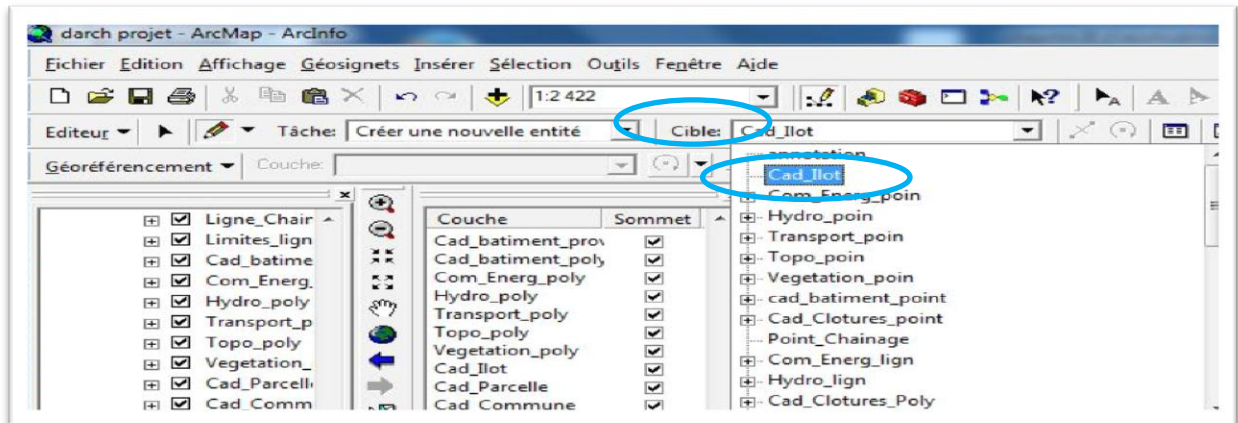
Etape n°05

Utilisé **Outil construction** pour faire la délimitation d'ilot

A l'aide de la souris en cliquant sur **la figure crayon** fenêtre s'affiche choisissez l'option outil construction pour commencer la délimitation d'un ilot

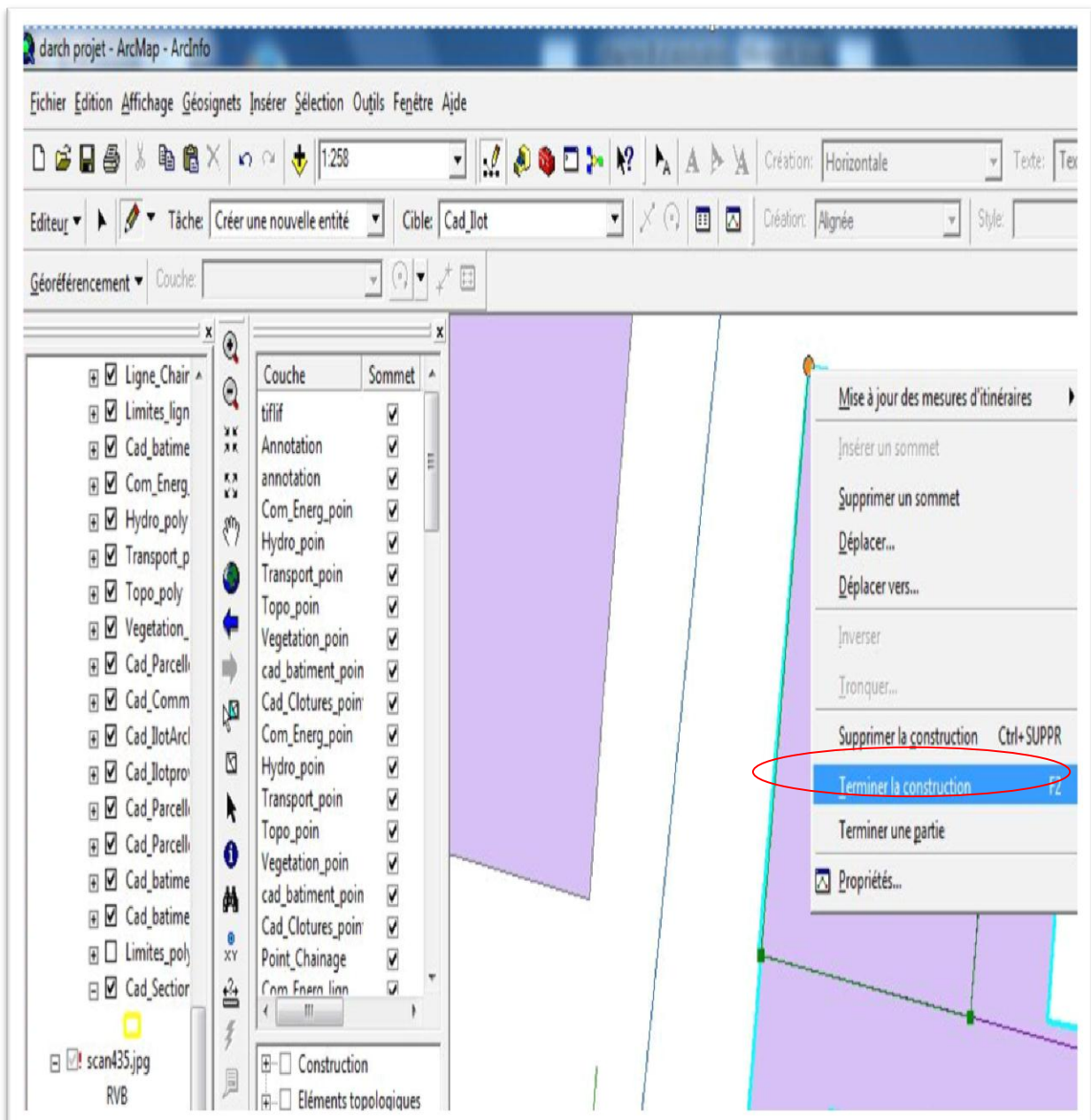


Après a l'aide de la souris en cliquant sur la figure **cible** et en choisissiez **Cad –Ilot**
 Ensuite en va commencer la délimitation ; la figure suivante représente l'opération



Etape n°06

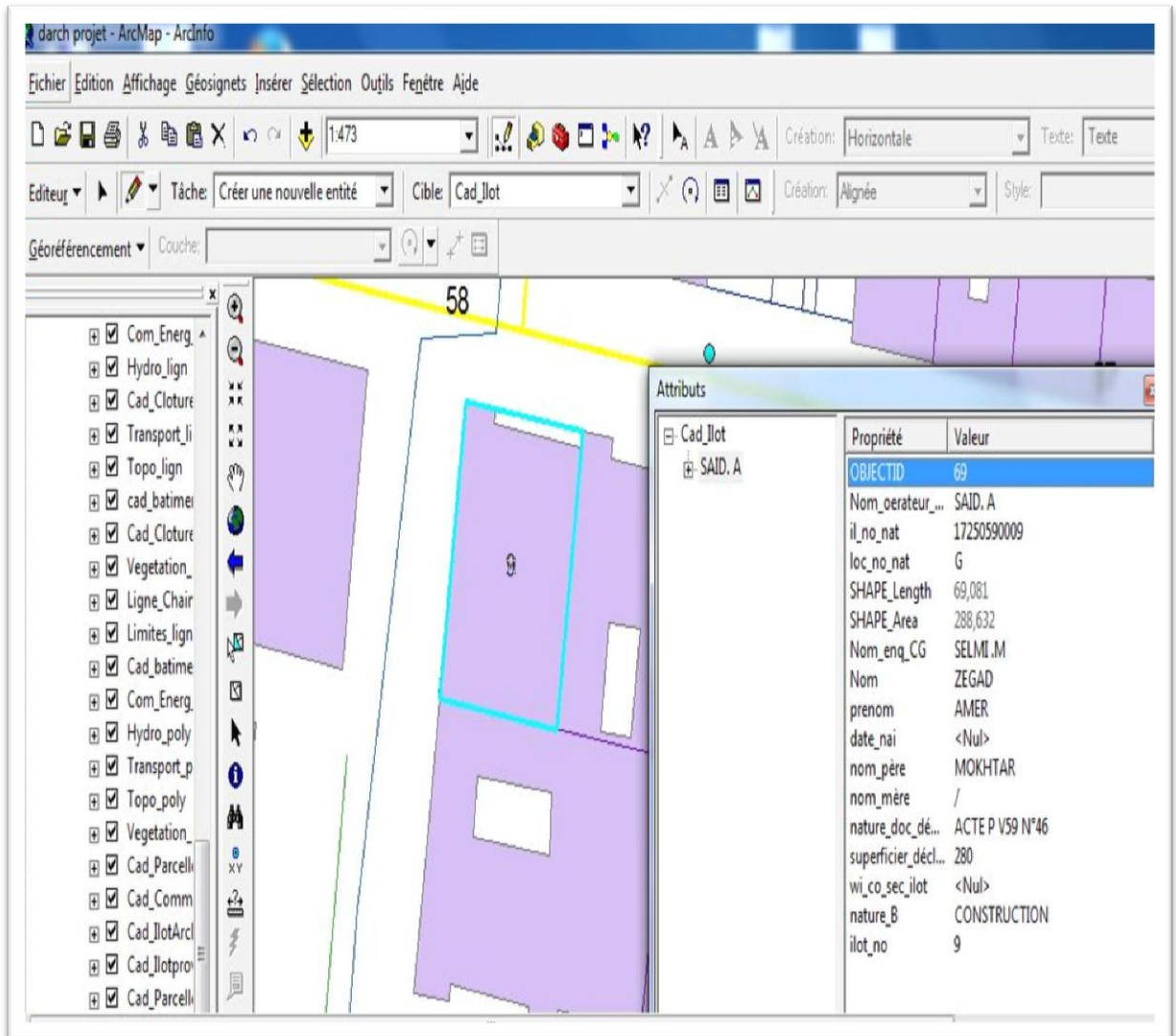
Après la délimitation de l'ilot à l'aide de la souris en cliquant avec le bouton droit sur d'arrière point de l'ilot la fenêtre suivante s'affiche choisissez l'option (terminer la construction) cad la délimitation de l'ilot et terminer



Etape n°07

Opération d'ouvrir et remplir le tableau (tableau attributs)

A l'aide de la souris en cliquant sur tableau attributs, la fenêtre suivante s'affiche le tableau, à l'aide de la souris, en cliquant sur le bouton gauche et en saisi toutes les données de ilot N ° 09



Remarque :

Les données de l'ilot N°09 et représente sur les fiches d'enquêtes (T5 et T4) suivantes

بطاقة المالك أو الشريك في الملكية
FICHE DE PROPRIETAIRE OU DE COPROPRIETAIRE
 الشخص الاعتباري الشخص الطبيعي
 PERSONNE MORALE PERSONNE PHYSIQUE

A		المحافظة ولاية	داير الشيوخ بلدية	رقم الحساب N° DE COMPTE		
		600186	600186	PROVISOIRE مؤقت	DEFINITIF نهائي	CLE مفتاح
عمر		نرقاد		خلال 1926		
داير الشيوخ		المحافظة		ولد (ت) أو أسس (ت) هي		
بلدية		ولاية أو البلد		جزائرية		
المصليب FILIATION:						
المختار		/		/		
لقب الأب		لقب الجد		اسم ولقب الأم		
الحالة العائلية SITUATION DE FAMILLE:						
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
عدد الأشخاص المتكفل بهم NOMBRE DE PERSONNES A CHARGE:						
/		/		/		
المهنة PROFESSION:						
متقاعد		/		الرمز الرقمي للطبيعة القانونية		
/		/		11		
العنوان السكن أو المقر ADRESSE (DOMICILE OU SIEGE)						
رقم		الشارع		داير الشيوخ		
/		/		داير الشيوخ		
الحي أو المكان المعطوم QUARTIER OU LIEU-DIT						
/						

B				التعيين المؤقت				التعيين النهائي			
DESIGNATION PROVISOIRE				DESIGNATION DEFINITIVE				DESIGNATION DEFINITIVE			
قسم	جزء	قطعة	وحدة	قسم	جزء	قطعة	وحدة	نمط الاستغلال	اسم العقار	رقم الملك	
SECTION	ILOT	PARC	LOT	SECTION	ILOT	PARC	LOT	MODE utilisation	NOM DE L'IMMEUBLE	N° DE bien	
59	10	/	/	59	9	/	/	13	سكن	/	
/											

بطاقة جزء الملكية
FICHE D' ILOT DE PROPRIETE
 URBAIN حضري RURAL ريفي

المجلفة		دامر الشيخ	
WILAYA ولاية		COMMUNE بلدية	
59	9	Ha A Ca	
N° SECTION رقم القسم		N° ILOT رقم جزء الملكية	
		CONTENANCE TOTALE CALCULEE المساحة الاجمالية المحسوبة	
		600187	
العنوان ADRESSE		شارع الجهاد لبيض قويدر حي عمر ادمرس (بخزينة 90 قطعة قطعة مرقم 17)	
رقم N°		شارع RUE	
الحى او المكان المعطوم QUARTIER OU LIEU DIT		رقم الملك فى م ع	
اسم العقار NOM DE L'IMMEUBLE		N° DU BIEN A LA CF	

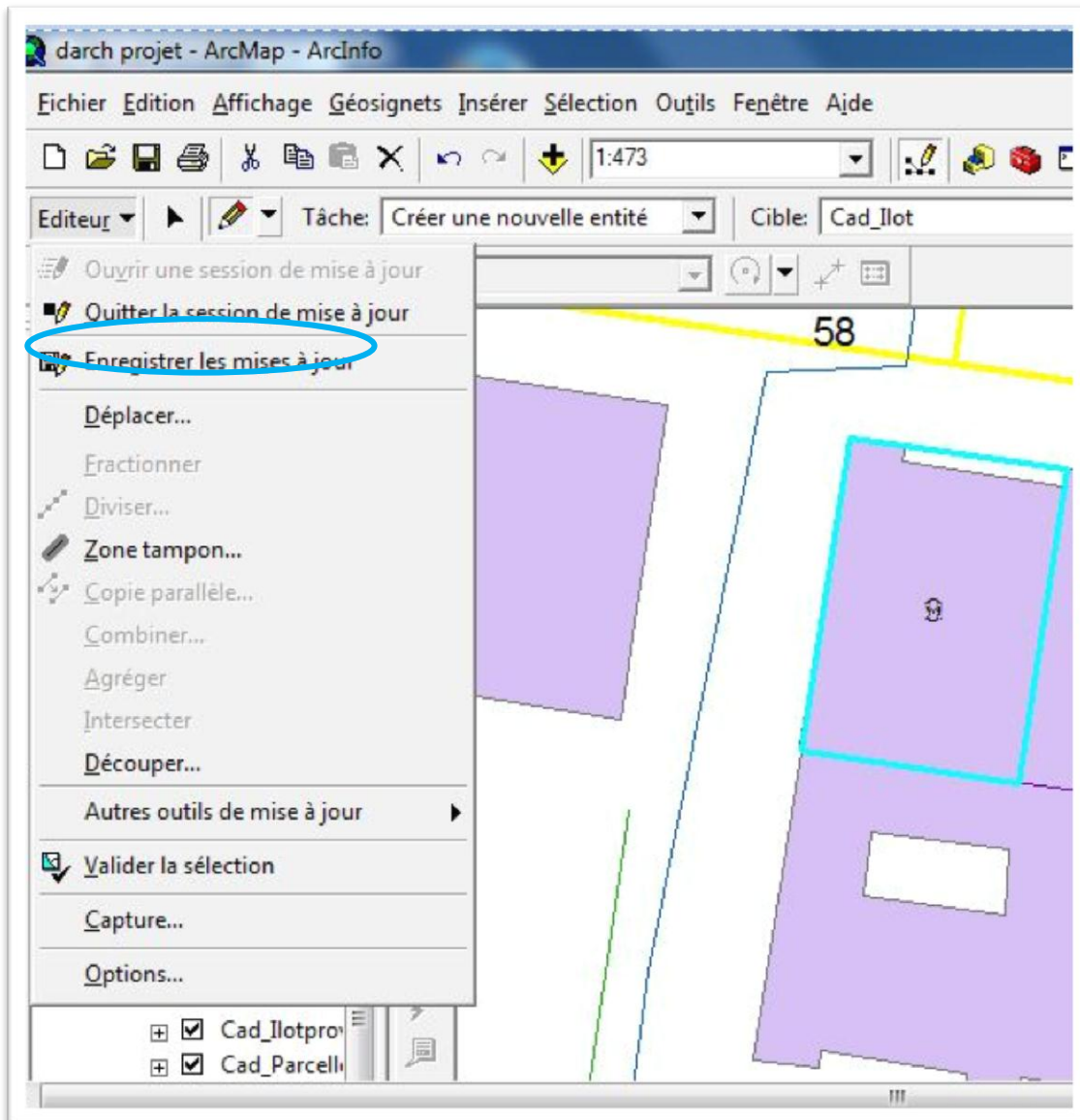
1 - DESIGNATION DES PARCELLES. تعيين القطع										2 - PROPRIETAIRE. المالك		
القطع Parcelles الحروف Leteres	المساحة المصرح بها بـ Superficie declaree			المساحة المحسوبة بـ Superficie calculee en			طبيعة الارض Nature du sol رمز رقمي Code	طبيعة ائتمال Nature D'occupation du sol رمز رقمي Code	نمط الاستغلال Mode d'utilisation رمز رقمي Code	شي معقول Objet supporte رمز رقمي Code	طاجين الاسم المعبر اللقب (اسم الشركة) PRENOM (RAISON SOCIALE) 600187 رقم الحساب المؤقت NUMERO DE COMPTE PROVISOIRE	
	مؤقت Provis	نهائية Defini	Ha	A	Ca	Ha						A
/	/	/	2	80	/	/	/	6	19	13	03	المملوكة 3 - PROPRIETE ا) الطبيعة القانونية a) NATURE JURIDIQUE ملكية خاصة فردية رمز رقمي CODE 11
ب) كلفيات التملك b) MODALITES D'APPROPRIATION غيرها رمز رقمي CODE 16											حقوق و اعباء 4- DROITS ET CHARGES غيرها رمز رقمي CODE 16	

بطاقة رقم FICHE N° _____ أعدت فى ETABLI LE _____ من طرف السيد PAR Mr حلباوي عبد القادر	مراقبة فى CONTROLEE LE _____ من طرف السيد PAR Mr _____ رتبة GRADE _____
--	--

Etape n°09

Opération d'enregistrer les mises à jours

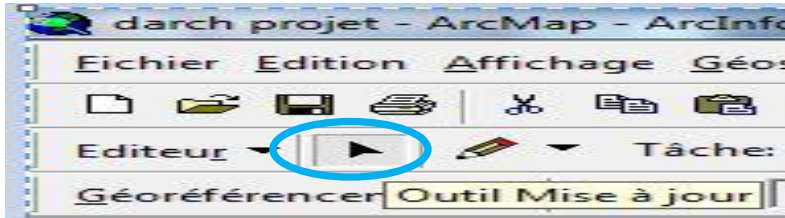
Après Chaque fin de travail a l'aide de la souris en cliquant sur Editeur, la fenêtre suivante s'affiche choisissant d'enregistrer les mises jours pour sauvegarder les travaux effectués



Étape n°10

Recherche coordonnées d'un ilot

Al'aide de la souris en cliquant avec bouton droite sur outil mise à jour ensuite en va a l'ilot concerni faire double clique



Après aller a propriétés de construction en double clique s'affiche un tableau des coordonnées

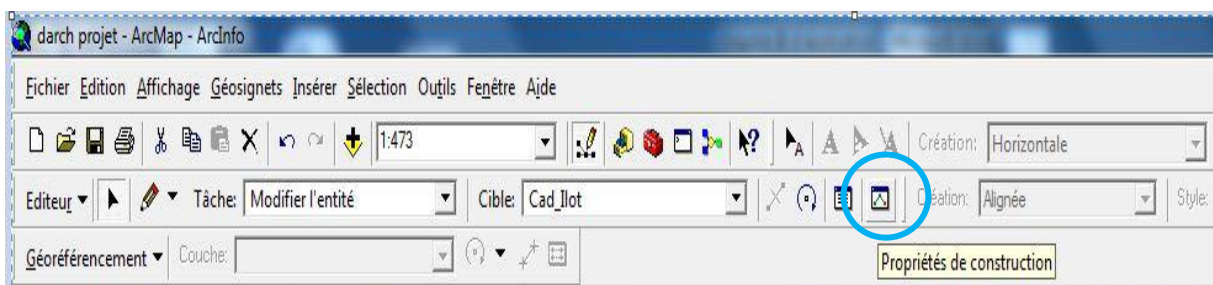
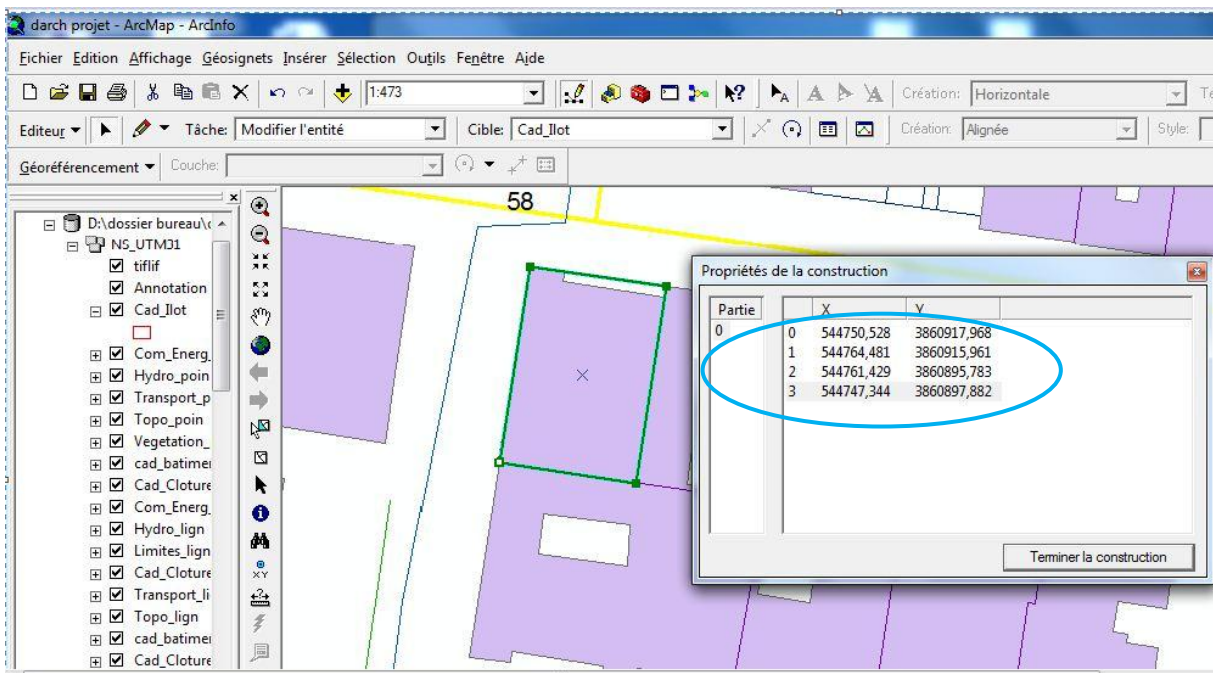


Table des coordonnées



CONCLUSION GENERALE

Les délais impartis par les autorités supérieures du pays pour l'achèvement des opérations cadastrales oblige tous les organismes à travailler durement et avec précision, d'après l'utilisation du système d'information géographique nous avons conclu les remarques suivantes:

- Une stratégie à haute valeur ajoutée
- Moderniser les services du cadastre
- Simplifier les tâches quotidiennes des opérations cadastrales
- Augmenter la performance et la productivité
- Consulter et chercher les données rapidement
- Gain de temps pour réaliser le programme opérationnel du cadastre Général
- L'opération des travaux préparatoires du cadastre se déroulera et fonctionnera d'une manière plus facile et rapide
- Faciliter la mise à jour régulière des données
- Editer vos propres documents (cartes, rapports, calculs, statistiques)
- Faciliter la gestion administrative et technique

RECOMMANDATIONS :

- Si toutes les données graphiques et littérales (effectuées avec précision) recueillies auprès des différents organismes sont disponibles le système d'information géographique fonctionne correctement et convenablement
- Toutes les enquêtes foncières et les plans graphiques intégrés dans le SIG doivent être impérativement archivés en dehors du sig de peur de tout risque de perte de données déjà recueillies.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) INSTRUCTION N° 16 du 24 mai 1998 relative a la conduite des opérations cadastrales et d'immatriculations foncières
- (2) Cour cadastre générale (CNTS)
- (3) Guide de cadastre générale
- (4) Vérification de restitution guide (Agence Nationale du Cadastre)
- (5) Instruction n°16
- (6) Kerroum .M et Djili Laid 2015 (Identification et observation d'un point relative aux données multi- échelle servant l'établissement du cadastre steppique et saharien MEMOIRE DE MASTER UNIVERSITE AMAR THELIDJI LAGHOUAT)
- (7) Guide de nouvelle démarche du cadastre générale (ANC)
- (8) Utilisation de restitution (ANC)
- (9) Restitution envoyer par L'ANC à la direction du cadastre DJELFA année 2013
- (10) Instruction n°16
- (11) Agence foncière de wilaya de DJELFA
- (12) TADJINE AEK ET BOUCHERIT (Contribution des SIG au développement de transport urbain (application ville de LAGHOUAT)) 2014 MEMOIRE DE MASTER UNIVERSITE AMAR THELIDJI LAGHOUAT
- (13) Franck LAVIGNE, Professeur à l'Institut de Géographie de Paris
Source : notre-planete.info, <http://www.notre-planete.info/terre/outils/sig.php>
- (14) ZIDANE KELTOUM–Ingénieur en Biologie, Spécialité Ecologie et environnement,
Option : pathologies des Ecosystèmes- cour initiation ARCGIS
- (15) Direction du cadastre de wilaya DJELFA

Site Web:

<http://www.esrifrance.fr/sig2.aspx>

<http://www.sig-gps.net/>

<http://www.esrifrance.fr/>

<http://www.esri.com/>

Agence nationale du cadastre www.anc.org.dz

Pdf : Documentation de formation du logiciel de traitement ARCGIS

Pdf Documentation sur le sig

Notre-planete.info, <http://www.notre-planete.info/terre/outils/sig.php>

ANNEXE

بطاقة جزء الملكية
FICHE D' ILOT DE PROPRIETE
URBAN حضري RURAL ريفي

المحافظة		دائرة الشيوخ		الأرقام النهائية	
WILAYA ولاية		COMMUNE بلدية		SECTION القسم	ILOT جزء
59		9		59	11
N° SECTION رقم القسم		N° ILOT رقم جزء الملكية		N° DE COMPTE رقم الحساب	
		CONTENANCE TOTALE CALCULEE المساحة الاجمالية المحسوبة		600187	

العنوان ADRESSE	رقم N°	شارع RUE	شارع الجهاد لبيض قويدر
			حي عمر إدريس (تجزئة 90 قطعة قطعة رقم 17
			رقم الملك في ع
			N° DU BIEN A LA CF

1 - DESIGNATION DES PARCELLES. تعيين القطع												2 - PROPRIETAIRE. المالك	
القطع Parcelles الحروف Leteres		المساحة المصرح بها بـ Superficie declaree			المساحة المحسوبة بـ Superficie calculee en			طبيعة الأرض Nature du sol	طبيعة الأرض Nature D'occupation du sol	نمط الاستغلال Mode d'utilisation	شي محمول Objet supporte		
مؤقت Provis	نهائية Defini	هـ Ha	ا A	س Ca	هـ Ha	ا A	س Ca	رمز رقمي Code	رمز رقمي Code	رمز رقمي Code	رمز رقمي Code		
/	/	/	2	80	/			6	19	13	03	<p>طالبين</p> <p>الاسم NOM</p> <p>لموسى</p> <p>(اللقب 'اسم الشركة)</p> <p>PRENOM (RAISON SOCIALE)</p> <p>600187</p> <p>رقم الحساب المؤقت</p> <p>NUMERO DE COMPTE PROVISOIRE</p>	
/												الملكية	
												3 - PROPRIETE	
												ا) الطبيعة القانونية	
												a) NATURE JURIDIQUE	
												ملكية خاصة فردية	
												رمز رقمي CODE	11
												ب) كيفيات التملك	
												b) MODALITES D'APPROPRIATION	
												غيرها	
												رمز رقمي CODE	16
حقوق و أعباء													
4- DROITS ET CHARGES													
غيرها													
رمز رقمي CODE	16												

بطاقة رقم FICHE N°		مراقبة في CONTROLEE LE	
أعدت في ETABLI LE		من طرف السيد PAR Mr	
من طرف السيد PAR Mr	حلباوي عبد القادر	رتبة GRADE	

verso
Modèle T4

جدول عام للرموز الرقمية
TABLEAU GENERAL DES CODIFICATIONS

NATURE JURIDIQUE لطبيعة القانونية

BIEN WAKF PRIVE BIEN WAKF PUBLIC COPROPRIETE INDIVIDUELLE COPROPRIETE EN INDIVISION DOMAINE PRIVE DE L'ETAT DOMAINE PUBLIC DE L'ETAT DOMAINE PRIVE DE LA WILAYA	ملك وقف خاص ملك وقف عام ملك مشترك فردي ملك مشترك على الشيوع ملك خاص تابع للدولة ملك عام تابع للدولة ملك خاص تابع للدولة	01 02 03 04 05 06 07	DOMAINE PUBLIC DE LA WILAYA DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE PROPRIETE PRIVEE INDIVIDUELLE PROPRIETE PRIVEE EN INDIVISION PROPRIETE PRIVEE DU SECTEUR DIPLO AUTRE	ملك عام لولاية ملك خاص تابع للبلدية ملك عام تابع للبلدية ملكية خاصة فردية ملكية خاصة على الشيوع ملكية خاصة تابعة للقطاع الدبلوماسي غيرها	08 09 10 11 12 13 14
---	---	--	---	--	--

MODALITES D'APPROPRIATION OU DE POSSESSION كيفيات التملك او الحيازة

ACCESSION ACQUISITION AFFECTATION ATTRIBUTION PAR TITRE CONCESSION CONFISCATION DEVOLUTION DONATION	الإلتصاف الإكتساب لتخصيص منح سند لتنازل لنقل لنقل لنقل للكلية للمعة	01 02 03 04 05 06 07 08	ECHANGE EXPROPRIATION HERITAGE LEGS NATIONALISATION POSSESSION SANS TITRE PRESCRIPTION ACQUISITIVE AUTRE	التبادل نزع الملكية التراثة التوصية التأميم الحيازة بدون سند تقديم للتكسب غيرها	09 10 11 12 13 14 15 16
--	---	--	---	--	--

DROITS ET CHARGES حقوق و أعباء

DROIT DE JOUISSANCE COLLECTIF DROIT DE JOUISSANCE INDIVIDUEL DROIT DE SERVITUDE INDIVIDUEL DROIT DE SERVITUDE COLLECTIF DROIT D'USAGE ET D'HABITATION DROIT D'USUFRUIT COLLECTIF DIRECT DROIT D'USUFRUIT COLLECTIF INDIRECT DROIT D'USUFRUIT INDIVIDUEL DIRECT	حق التمتع الجماعي حق التمتع الفردي حق الارتفاق الفردي حق الارتفاق الجماعي حق الإستعمال و حق لسكن حق الإنتفاع الجماعي مباشر حق الإنتفاع الجماعي الغير مباشر حق الإنتفاع الفردي مباشر	01 02 03 04 05 06 07 08	DROIT D'USUFRUIT INDIVIDUEL INDIRECT DROIT D'ANTICHRESE DROIT D'EMPHYTEOSE DROIT D'HYPOTHEQUE DROIT DE LOCATION DROIT DE MITOYENNETE DROIT DE PRIVILEGE AUTRE	حق الإنتفاع الفردي الغير مباشر حق رهن أختيارية العقارية حق الإيجارة طويلة الأجل حق الرهن حق الإيجار حق للمناصفة حق الإحتياز غيرها	09 10 11 12 13 14 15 16
---	--	--	--	--	--

NATURE D'OCCUPATION DU SOL طبيعة اشغال الأرض

AGRUME BARRAGE OU RETENUE D'EAU CARRIERE OU MINE CIMETIERE CHRETIEN OU JESUITE CIMETIERE MUSULMAN DEPOT DE MARCHANDISES OU SILO FORET, MAQUIS OU LANDE JARDIN OU VERGER LIEU AMENAGE OU ESPACE VERT (stades) MARCHE (couvert ou non couvert) OLIVERAIE OLEODUC OU GAZODUC PALMIERAI PEPINIERE PARKING DE STATIONNEMENT	الحضبات سدود أو حواجز مياه ملاح حجارة أو منجم مقبرة مسيحية أو يهودية مقبرة مسلمة مستودع البضائع أو مستودع الخلال غابة خشب أو برنج حديقة أو بستان مطابق مهيأ أو مستعدة لطفره سوق (مغطى أو غير مغطى) مناطق الترويض خط الأنابيب مختل التعل مشتل حديقة السيارات	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15	POULAILLER OU ETABLE RUINES, MONUMENTS ET SITES (historiques) SERRES SOL DE BATIMENT TERRAIN DE SPORT TERRE ALPHATIERE TERRE IMPRODUCTIVE (ROCHER) TERRE DE PARCOURS TERRE NIE URRANISABLE TERRE DE CULTURE (vitis, serres, industrielles)-SEC- TERRE DE CULTURE (vitis, serres, industrielles)-IRRIGUEE- USINE OU FABRIQUE VIGNOLE AUTRE	خلم أو إستبل أطلال آثار و مواقع طبيعية تاريخية بيوت إستعمارية أرض مبان مشمس أرض حثائية أرض مجدية أراضي لسير أراضي مسجدة مهيأة للتعمير أراضي زراعية (حورب مثلا وسنعة) حديقة أراضي زراعية (حورب مثلا وسنعة) مزرعة (حورب مثلا وسنعة) مصنع أو معمل مزرعة بطيرون غيرها	16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29
--	---	--	--	--	--

NOTA : La codification comprise entre 30 et 40 sera réservée aux variétés de palmiers. تجلدة ، تخصص الرموز الرقمية التضمنة بين 30 و 40 للأصناف الخشبية.

Mode d'utilisation نمط الإستغلال

EXPLOITATION AGRICOLE DIRECTE (privée) EXPLOITATION AGRICOLE INDIRECTE (privée) EXPLOITATION AGRICOLE COLLECTIVE (SAC) EXPLOITATION AGRICOLE INDIVIDUELLE (SAC) FERME PILOTE GROUPEMENT D'INDIVISAIRES GROUPEMENT DE MISE EN VALEUR LIEU D'AISANCE (stads, terraces, etc...) LIEU DE DEPOT LIEU DE STATIONNEMENT (box de garage et / ou parking) LOCAUX ADMINISTRATIFS	إستغلال زراعي مباشر (مسي) إستغلال زراعي غير مباشر (مسي) مستعمرة زراعية جماعية مستعمرة زراعية فردية مزرعة نموذجية مجموعة مزارع على الشيوع مجموعة إستصلاح أماكن ترفيهية (مطبخ، حمام، إلخ...) مستودع مكان للتوقف (مركب و/أو حصرية) مخازن إدارية	01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11	LOCAUX COMMERCIAUX LOCAUX D'HABITATIONS LOCAUX DE SANTE LOCAUX DE CULTE LOCAUX INDUSTRIELS LOCAUX MIXTES (administratifs, commerciaux, etc...) LOCAUX PROFESSIONNELS LOCAUX SCOLAIRES ET CULTURELS LOCAUX SPORTIFS NON EXPLOITE AUTRE	مخازن تجارية مساكن أماكن للصحة أماكن للعبادة مخازن مختلطة للصناعة مخازن مختلطة للتجارة (مسي) أماكن للعمل مدارس و دار الثقافة أماكن رياضية أماكن مستعملة غيرها	12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22
--	--	--	---	---	--

OBJET SUPPORTE أشياء محمولة

BOSQUET CHEMIN OU SENTIER D'EXPLOITATION CONSTRUCTION BANGAR KOUBA OU MARABOUT OUVRAGE D'IRRIGATION	مجموعة تجار طريق أو مسلك إستغلال بنية سجدة قبة أو مرابط منشأة ربي	01 02 03 04 05 06	PUITS PYLONE RUCHER SOURCE TRANSFORMATEUR AUTRE	بئر أعمدة منحدر منبع محول غيرها	07 08 09 10 11 12
--	--	----------------------------------	--	--	----------------------------------

NATURE DU SOL طبيعة الأرض

ALLUVION ARGILE CALCAIRE	الطمي الصخيل الحكس	01 02 03	MARECAGE SABLE AUTRE	مستنقع رميل غيرها	04 05 06
--------------------------------	--------------------------	----------------	----------------------------	-------------------------	----------------

بطاقة الوحدة الملكية المشتركة و الشائعة
FICHE DE LOT DE COPROPRIETE ET D'INDIVISION

WILAYA ولاية		COMMUNE بلدية		NUMEROS DEFINITIFS الأرقام النهائية				
SECTION قسم	ILOT جزء ملكية	PARCELLE قطعة أرض	N° BATI رقم البني	LOT القطعة	مساحة	مساحة	مساحة	مساحة
SUPERFICIE ILOT OU LOT EN M ² (1) 2م				مساحة الجزء أو القطعة ب				مساحة
Q-PART EN MILLIEMES (2) الحصة بجزء من ألف				مساحة الجزء أو القطعة ب				مساحة
COMTE الحساب				مساحة				مساحة

العنوان
ADRESSE :

رقم N° شارع RUE

رقم الملك في ح ع N° BIEN A LA CF

الحي أو المكان المعلوم QUARTIER OU LIEU-DIT

اسم العقار NOM DE L'IMMEUBLE

I - PROPRIETAIRE المالك	II - LOT القطعة
اللقب (إسم الشركة) NOM (RAISON SOCIALE)	نمط الإستغلال MODE D'UTILISATION (CODE (رمز رقمي
الإسم PRENOM	الحتوى CONSISTANCE (عدد لعرف Nbrs de Pièces
رقم الحساب N° COMPTE PROVISORE	

V - INDIVISAIRES et AYANTS DROIT الملاك على الشيوع و ذوي الحقوق	III - PROPRIETE الملكية
اللقب NOM	الطبيعة القانونية a) NATURE JURIDIQUE : CODE (رمز رقمي
الإسم PRENOM	كيفية التملك b) MODALITES D'APPROPRIATION : CODE (رمز رقمي
رابطه القرابة LIEN DE PARENTE	نوع السند NATURE DU TITRE :
	أعد في ETABLI LE : من طرف PAR : نشر في لحفظ العقاري PUBLIE A LA CONSERVATION FONCIERE
	ب- DE : في LE : درج CASE VOLUME N° مجلد رقم
	IV - DROITS ET CHARGES حقوق و أعباء
	النوعية NATURE : CODE (رمز رقمي
	لصالح AU PROFIT DE :

بطاقة رقم FICHE N° :	رقبت في CONTROLEE LE :
أعدت في ETABLI LE :	من طرف PAR M :
من طرف PAR M :	الرتبة GRADE :

(1) SURFICIE = Surface en mètres carrés de la partie privative du bien.
(2) QUOTE-PART = Part en Millièmes des parties communes (escalier, cour, etc ...)

Fiches des vérifications de la restitution

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES FINANCES
AGENCE NATIONAL DU CADASTRE
DIRECTION REGIONALE DE BISKRA
DIRECTION DU CADASTRE DE LA WILAYA DE

**RAPPORT DE VERIFICATION DES
RESTITUTION**

COMMUNE : Dar chioukh
AGGLOMERATION : Dar chioukh
PROCEDES UTILISES (1) : chainage
VERIFICATION EFFECTUEE DU : 24/02/2013 A : 28/02/2013
PAR M(2) : Arifa Mahamed (Ingénieur D'Etat)
.....
.....

Ci-joint en annexe : (3) 05fiche de vérification
(3) 01Tableau récapitulatif des écart

Date d'établissement du rapport
.....27/03/2013.....

- (1)Chainage -rayonnement.
(2)Nom Prénom grade des agents chargés de la vérification.
(3)Nombre de fiches établies.

1/Présentation (Renseignements relatifs à la restitution) :

Nombre Total de relevés	Prise de vue		Echelle De la Restitution	Carroyage (croisillons)		Date de Livraison Par la DRC	Date réception par la DCW	Maître de l'œuvre (ANC/INCT/DRC)
	Date	Echelle		Nombre de Relevés équipés	Nombre Moyen de Croisillons Par feuille			
05	20/11	1/4000	1/1000	05	50	90/08/12	10/09/23	F.N.C

2/Couverture du chantier par la restitution (Zone à cadastrer) :

Nombre de section créées	Superficie de l'agglomération	Superficie couverte par la restitution	Couverture de la restitution					
			section couverte à 100%		section couverte en partie		Section non couverte	
			Nbre	Sup (ha)	Nbre	Sup (ha)	Nbre	Sup (ha)
46			46					
Pourcentage (%)		100%	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
		

(1) Par référence au nombre de section créées

(2) Par référence à la superficie de l'agglomération.

3/OBSERVATIONS : (compte rendu succinct sur les points ci-après).

3.1/ Déroulement des opérations :

La première étape de l'opération a consisté à la reconnaissance du terrain ainsi que la vérification de la couverture de restitution et à l'identification des détails sur lesquels doit s'appuyer.

3.2/ Contenu des restitution :

Le contenu des restitution en général reflète l'état actuel du terrain sauf quelques détails.

3.3/ qualité métrique des restitutions :

La restitution en général est de bonne qualité.

LE VERIFICATEUR :

Nom, Prénom et grade.

Aribi Mohamed (ing. d'état)

LE DIRECTEUR

